

VALLÉE DE LA PETITE NATION

Vol. 7 - NO. 38

ST-ANDRÉ-AVELLIN

JEUDI, 8 AOUT 1968

Copie: \$0.10 sous

PEINTURE
ARTICLES DE SPORT
PLOMBERIE
ARTICLES MENAGERS
chez
QUINCAILLERIE



THURSO LUMBER Ltée
317 RUE VICTORIA
TEL.: 985-2253 THURSO

COURSES DE CANOTS AU LAC SIMON

"HUMANAE VITAE"

Voici le résultat des courses de canot qui ont eu lieu au Lac Simon dimanche dernier; sous le patronage du Syndicat d'Aménagement de Papineau-Est.

1er: Yves Pilon et Réjean Maillé, 1 hre 37 min. Un trophée et \$50.

2e: Alain Maillé et Paul-Albert Pilon, 1 hre, 42 min. Un trophée et \$35.

3e: Eddy Lindsay et Jean-Guy Maillé, 1 hre 43 min. Un trophée et un radio d'une valeur de \$40.

4e: George Yvon Gouin et Jean Fortin, 1 hre 48 min. \$15.

5e: Guy Dinel et Gilles Strasbourg, 1 hre 50 min. Un don de General Foods.

6e: Paul David et Jacques David, 1 hre 55 min. Don de General Foods.

7e: Mike Hirt et Philippe Leduc, 1 hre 57 min. \$10 don de Yvon Pilon.

8e: Victor Fchevenko et Normand Jérôme, 2 hres, 9 min. \$10, don du Domaine des Cèdres.

9e: Jean-Marie Fillion et Donald Bédard, 3 hres. Don de 2 repas au Domaine Montpelliez. Jean-Marie Fillion a terminé la course seul, après que son partenaire eut abandonné.

Le Syndicat d'Aménagement avait donné deux trophées et M. Robert Latour, organisateur, avait donné l'autre.

M. Georges-Yvon Gouin a fait un don de \$100, et M. Jules Lacoste \$30. Merci à tous ces généreux donateurs.



Les deux gagnants de la course de canot au Lac Simon



Les deux gagnants recevant leur trophée



Voici les compétiteurs au départ de Duhamel



Dimanche dernier, M. René Hotte accompagné de Louis et Yves Corrigan s'en tirèrent de justesse au cours d'un accident de la route. La voiture des trois occupants fut complètement démolie. L'autre voiture impliquée dans l'accident était conduite par Mme Hélène Madore accompagnée de ses deux filles Hélène et Linda de Ste-Rose-de-Lima.

Mgr. Charbonneau s'adresse aux prêtres du diocèse de Hull

Chers frères dans le sacerdoce,

Les moyens de communications nous apprennent, lundi, que le Saint-Père venait de publier une décisive et brûlante encyclique sur la "Régulation des naissances".

A cause de l'impact que provoquera très probablement la parution de cette encyclique, je crois qu'il est de mon devoir, chers confrères, de vous adresser bien fraternellement ces quelques lignes qui veulent disposer vos esprits et vos coeurs à accueillir généreusement la voix de notre Père et Chef, le pape Paul VI.

Je demande au Seigneur que cette encyclique nous procure à tous, une pacification bienfaisante, même si elle nous oblige à une collaboration franche, précise et courageuse. Sans doute, certains souffriront profondément. Je n'ignore pas qu'il était devenu difficile de ne pas suivre des moralistes de réputation dont l'enseignement ne coïncide pas avec ce dernier texte du Pape. Ces moralistes avaient su se créer partout des disciples nombreux, dévoués et bien intentionnés. Il est des moments, dans nos vies sacerdotales qui nous invitent à poser des gestes d'humilité et à vivre d'une foi pleine et entière. Je crois que nous vivons un de ces moments privilégiés et purificateurs pour nos âmes de prêtres.

Le Pape, en sa qualité de Docteur Suprême, a parlé: "Ayant attentivement examiné la documentation qui a été soumise, après des mûres réflexions et des prières assidues, nous allons maintenant, en vertu du mandat que le Christ nous a confié, donner notre réponse". C'est en ces termes solennels, que Paul VI annonce sa décision.

Un document comme celui que vient de publier le Souverain Pontife n'est pas un texte hâtivement écrit que nous pouvons discuter selon notre fantaisie et juger à l'une de nos frères et partielles connaissances. Il est le fruit de longues recherches, de consultations nombreuses, d'études consciencieuses et sérieuses, voire laborieuses et douloureuses du Saint-Père. Nous pouvons même dire que jamais peut-être, dans l'histoire de l'Eglise, un texte pontifical fut-il aussi collégialement préparé et aussi longuement mûri. Jamais peut-être une encyclique fut-elle aussi attendue par tout le peuple de Dieu. Jamais peut-être une encyclique fut-elle une réponse à un événement aussi vital que celui traité par le Pape VI. Répondant à un journaliste italien qui l'interviewait en 1965, le Pape disait ceci:

"LE MONDE NOUS DEMANDE CE QUE NOUS PENSONS DU PROBLEME DE LA REGULATION DES NAISSANCES. ET NOUS AVONS A LUI DONNER UNE REPONSE, MAIS LAQUELLE ? DANS LE PASSE, L'EGLISE N'A JAMAIS EU A AFFRONTER DE TELLES CHOSES, IL S'AGIT D'UN SUJET QUI EST, DISONS-LE, ETRANGER AUX HOMMES D'EGLISE, ET DIFFICILE MEME HUMANEMENT, LES COMMISSIONS SE REUNISSENT, ET LES RAPPORTS S'ACCUMULENT, MAIS C'EST NOUS QUI DEVONS PRENDRE LA DECISION, POUR DECIDER NOUS SOMMES SEUL, IL EST PLUS FACILE D'ETUDIER QUE DE DECIDER, COMME IL FAUT QUE DIEU NOUS ECLAIRE!"

Celui qui, il y a trois ans, prononçait ces paroles toutes empreintes d'humilité et de confiance en Dieu, celui-là, aujourd'hui, a pris une décision. Portons généreusement avec le Pape la responsabilité de cette décision. Evitons le dépit, l'abattement et sereinement croyons que Dieu a éclairé le Chef de l'Eglise. Nous serons des prêtres fidèles si nous travaillons à garder dans le coeur des hommes la confiance que, secrètement peut-être mais sincèrement, ils témoignent encore à l'Eglise. C'est notre tâche de présenter aux hommes la solidité de l'Eglise en prodiguant avec confiance, fermeté, générosité, patience, discernement et charité, l'enseignement officiel du premier responsable de l'Eglise du Christ.

Mes chers confrères, prions beaucoup afin que le Seigneur nous rende doux et humbles de coeur et nous accompagne de son esprit de vérité, de force et d'amour dans l'accomplissement fidèle de notre mission pastorale.

Que l'Esprit de Dieu soit sur vous et vous éclaire!

Paul-Emile Charbonneau,
Evêque de Hull.

Avis

aux chasseurs

Comme par les années passées, l'unité mobile de tir de la section de sécurité du Service de la Protection de la Faune sera à Thurso les 26 et 27 août, pour vérifier et ajuster les armes à feu.

L'unité sera installée dans le champ de M. George Craig, rue Galipeau à Thurso.

Tout le travail sera fait gratuitement.

Pour de plus amples informations, s'adresser au chef de police de Thurso, M. Oscar Sabourin.

Du nouveau à St-André

Nous apprenons que dans un avenir rapproché une nouvelle laiterie connue sous le nom de "Laiterie Lemay" s'installera à St-André-Avellin. Les gens de St-André pourront acheter en plus du lait et de la crème, le fameux fromage "Belle Rivière."



VALLÉE DE LA PETITE-NATION

"MIEUX SE CONNAITRE POUR MIEUX SERVIR"

C. P. 30

Tél.: 986-5082

585, rue James

Buckingham, Qué.

ABONNEMENT :

Canada - 1 an ... \$3.00

Hors du Canada-1 an.. 4.00

Le numéro 10¢

Publié et imprimé par "LE BULLETIN DE BUCKINGHAM"

Rédacteur :

M. ROMEO CHARTRAND

JOURNAL DEVOUÉ AUX INTÉRÊTS
DE LA PETITE-NATION :

Thurso - Plaisance - Papineauville - Fassett

Montebello - St-André-Avellin - Chénéville -

Montpellier - St-Émile de Suffolk - Namur -

Lac-des-Plages - Boileau - Duhamel - Ripon

Notre-Dame de la Paix - St-Rémi d'Amherst

St-Sixte - Vendée.

REPRÉSENTANTS :

ST-ANDRÉ-AVELLIN : M. Rémi Chevrier

CHÉNEVILLE : M. Robert Latour

MONTEBELLO : M. Fidel Lalonde

PAPINEAUVILLE : M. André Lajoie

PLAISANCE : M. Jacques Dupont

THURSO : M. Jacques Dupont

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2ème classe de la présente publication.

Document qu'on devrait lire avant de porter un jugement.

L'ENCYCLIQUE "HUMANAE VITAE"

Respecter la nature et les finalités
de l'acte matrimonial

(suite)

11. Ces actes, par lesquels les époux s'unissent dans une chaste intimité, et par le moyen desquels se transmet la vie humaine, sont, comme l'a rappelé le Concile, "honnêtes et dignes" (11), et ils ne cessent pas d'être légitimes si, pour des causes indépendantes de la volonté des conjoints on prévoit qu'ils seront inféconds: ils restent en effet ordonnés à exprimer et à consolider leur union. De fait, comme l'expérience l'atteste, chaque rencontre conjugale n'engendre pas une nouvelle vie. Dieu a sagement fixé des lois et des rythmes naturels de fécondité, qui espacent déjà par eux-mêmes la succession des naissances. Mais l'Eglise, rappelant les hommes à l'observation de la loi naturelle, interprétée par sa constante doctrine, enseigne que tout acte matrimonial doit rester ouvert à la transmission de la vie (12).

Deux aspects indissociables:
union et procréation

12. Cette doctrine, plusieurs fois exposée par le Magistère, est fondée sur le lien indissoluble, que Dieu a voulu et que l'homme ne peut rompre de son initiative, entre les deux significations de l'acte conjugal: union et procréation. En effet, par sa structure intime, l'acte conjugal, en même temps qu'il unit profondément les époux, les rend aptes à la génération de nouvelles vies, selon des lois inscrites dans l'être même de l'homme et de la femme. C'est en sauvegardant ces deux aspects essentiels, union et procréation, que l'acte conjugal conserve intégralement le sens de mutuel et véritable amour et son ordination à la très haute vocation de l'homme à la paternité. Nous pensons que les hommes de notre temps sont particulièrement en mesure de comprendre le caractère profondément raisonnable et humain de ce principe fondamental.

Fidélité au dessein de Dieu

13. On remarque justement, en effet, qu'un acte conjugal imposé au conjoint sans égard à ses conditions et à ses légitimes desirs, n'est pas un véritable acte d'amour et contredit par conséquent une exigence de bon ordre moral dans les rapports entre époux. De même, qui réfléchit bien devra reconnaître aussi qu'un acte d'amour mutuel qui porterait atteinte à la disponibilité à transmettre la vie, que le Créateur a attachée à cet acte selon des lois particulières, est en contradiction avec le dessein constitutif du mariage et avec la volonté de l'Auteur de la vie. User de ce don divin en détruisant, fût-ce partiellement, sa signification et sa finalité, c'est contredire à la nature de l'homme comme à celle de la femme et de leur rapport le plus intime, c'est donc contredire aussi au plan de Dieu et à sa volonté. Au contraire, user du don de l'amour conjugal en respectant les lois du processus de la génération, c'est reconnaître que nous ne sommes pas les maîtres des sources de la vie humaine, mais plutôt les ministres du dessein établi par le Créateur. De même, en effet, que l'homme n'a pas sur son corps en général un pouvoir illimité, de même il ne l'a pas, pour une raison particulière, sur ses facultés de génération en tant que telles, à cause de leur ordination intrinsèque à susciter la vie, dont Dieu est le principe. "La vie humaine est sacrée, rappelait Jean XXIII; dès son origine, elle engage directement l'action créatrice de Dieu" (13).

Moyens illicites de régulation des naissances

14. En conformité avec ces points fondamentaux de la conception humaine et chrétienne du mariage, Nous devons encore une fois déclarer qu'est absolument à exclure, comme moyen licite de régulation des naissances, l'interruption directe du processus de génération déjà engagé, et surtout l'avortement directement voulu et procuré, même pour des raisons thérapeutiques (14).

Est pareillement à exclure, comme le Magistère de l'Eglise l'a plusieurs fois déclaré, la stérilisation directe, qu'elle soit perpétuelle ou temporaire, tant chez l'homme que chez la femme (15).

Est exclue également toute action qui, soit en prévision de l'acte conjugal, soit dans son déroulement, soit dans le développement de ses conséquences naturelles, se proposerait comme but ou comme moyen de rendre impossible la procréation (16).

Et on ne peut invoquer comme raisons valables, pour justifier des actes conjugaux rendus intentionnellement inféconds, le moindre mal ou le fait que ces actes constitueraient un tout avec les actes féconds qui ont précédé ou qui suivront, et dont ils partageraient l'unique et identique bonté morale. En vérité, s'il est parfois licite de tolérer un moindre mal moral afin d'éviter un mal plus grand ou de promouvoir un bien plus grand, (17) il n'est pas permis, même pour de très graves raisons, de faire le mal afin qu'il en résulte un bien (18), c'est-à-dire de prendre comme objet d'un acte positif de volonté ce qui est intrinsèquement un désordre et par conséquent une chose indigne de la personne humaine, même avec l'intention de sauvegarder ou de promouvoir des biens individuels, familiaux ou sociaux. C'est donc une erreur de penser qu'un acte conjugal rendu volontairement infécond, et par conséquent intrinsèquement déshonnéte, puisse être rendu honnête par l'ensemble d'une vie conjugale féconde.

Licéité des moyens thérapeutiques

15. L'Eglise, en revanche, n'estime nullement illicite l'usage des moyens thérapeutiques vraiment nécessaires pour soigner des maladies de l'organisme, même si l'on prévoit qu'il en résultera un empêchement à la procréation, pourvu que cet empêchement ne soit pas, pour quelque motif que ce soit, directement voulu (19).

Licéité du recours aux périodes infécondes

16. A cet enseignement de l'Eglise sur la morale conjugale, on objecte aujourd'hui, comme Nous l'observons plus haut (n. 3), que c'est la prérogative de l'intelligence humaine de maîtriser les énergies offertes par la nature irrationnelle et de les orienter vers un but conforme au bien de l'homme. Or certains se demandent: dans le cas présent, n'est-il pas raisonnable, en bien des circonstances, de recourir au contrôle artificiel des naissances, si on obtient par là l'harmonie et la tranquillité du foyer et de meilleures conditions pour l'éducation des enfants déjà nés?

A cette question il faut répondre avec clarté: l'Eglise est la première à louer et à recommander l'intervention de l'intelligence dans une oeuvre qui associe de si près la créature raisonnable à son Créateur, mais elle affirme que cela doit se faire dans le respect de l'ordre établi par Dieu.

Si donc il existe, pour espacer les naissances, de sérieux motifs dus soit aux conditions physiques ou psychologiques des conjoints, soit à des circonstances extérieures, l'Eglise enseigne qu'il est alors permis de tenir compte des rythmes naturels, inhérents aux fonctions de la génération, pour user du mariage dans les seules périodes infécondes et régler ainsi la natalité sans porter atteinte aux principes moraux que Nous venons de rappeler (20).

L'Eglise est conséquente avec elle-même quand elle estime licite le recours aux périodes infécondes, alors qu'elle condamne comme toujours illicite l'usage des moyens directement contraires à la fécondation, même inspiré par des raisons qui peuvent paraître honnêtes et sérieuses. En réalité, il existe entre les deux cas une différence essentielle: dans le premier cas, les conjoints usent légitimement d'une disposition naturelle; dans l'autre cas ils empêchent le déroulement des processus naturels. Il est vrai que, dans l'un et l'autre cas, les conjoints s'accordent dans la volonté positive d'éviter l'enfant pour des raisons plausibles, en cherchant à avoir l'assurance qu'il ne viendra pas; mais il est

vrai aussi que dans le premier cas seulement ils savent renoncer à l'usage du mariage dans les périodes fécondes quand, pour de justes motifs, la procréation n'est pas désirable, et en user dans les périodes agénésiques, comme manifestation d'affection et sauvegarde de mutuelle fidélité. Ce faisant, ils donnent la preuve d'un amour vraiment et intégralement honnête.

Graves conséquences des méthodes
de régulation artificielle de la natalité

17. Les hommes droits pourront encore mieux se convaincre du bien-fondé de la doctrine de l'Eglise en ce domaine, s'ils veulent bien réfléchir aux conséquences des méthodes de régulation artificielle de la natalité.

Qu'ils considèrent d'abord quelle voie large et facile ils ouvriraient ainsi à l'infidélité conjugale et à l'abaissement général de la moralité. Il n'est pas besoin de beaucoup d'expérience pour connaître la faiblesse humaine et pour comprendre que les hommes — les jeunes, en particulier, si vulnérables sur ce point — ont besoin d'encouragement à être fidèles à la loi morale, et qu'il ne faut pas leur offrir quelque moyen facile pour en éluder l'observance. On peut craindre aussi que l'homme, en s'habituant à l'usage des pratiques anticonceptionnelles, ne finisse par perdre le respect de la femme et, sans plus se soucier de l'équilibre physique et psychologique de celle-ci, n'en vienne à la considérer comme un simple instrument de jouissance égoïste, et non plus comme sa compagne respectée et aimée.

Qu'on réfléchisse aussi à l'arme dangereuse que l'on viendrait à mettre ainsi aux mains d'Autorités publiques peu soucieuses des exigences morales. Qui pourra reprocher à un Gouvernement d'appliquer à la solution des problèmes de la collectivité ce qui serait reconnu permis aux conjoints pour la solution d'un problème familial? Qui empêchera les Gouvernements de favoriser et même d'imposer à leurs peuples, s'ils le jugeaient nécessaire, la méthode de contraception estimée par eux la plus efficace? Et ainsi les hommes, en voulant éviter les difficultés individuelles, familiales ou sociales que l'on rencontre dans l'observation de la loi divine, en arriveraient à laisser à la merci de l'intervention des Autorités publiques le secteur le plus personnel et le plus réservé de l'intimité conjugale.

Si donc on ne veut pas abandonner à l'arbitraire des hommes la mission d'engendrer la vie, il faut nécessairement reconnaître les limites infranchissables au pouvoir de l'homme sur son corps et sur ses fonctions; limites que nul homme, qu'il soit simple particulier ou revêtu d'autorité, n'a le droit d'enfreindre. Et ces limites ne peuvent être déterminées que par le respect qui est dû à l'intégrité de l'organisme humain et de ses fonctions, selon les principes rappelés ci-dessus et selon la juste intelligence du "principe de totalité" exposé par notre Prédécesseur Pie XII (21).

L'Eglise garante des
authentiques valeurs humaines

18. On peut prévoir que cet enseignement ne sera peut-être pas facilement accueilli par tout le monde: trop de voix — amplifiées par les moyens modernes de propagande — s'opposent à la voix de l'Eglise. Celle-ci, à vrai dire, ne s'étonne pas d'être, à la ressemblance de son divin Fondateur, un "signe de contradiction" (22) mais elle ne cesse pas pour autant de proclamer, avec une humble fermeté, toute la loi morale, tant naturelle qu'évangélique. Ce n'est pas elle qui a créé cette loi, elle ne saurait donc en être l'arbitre; elle en est seulement la dépositaire et l'interprète, sans pouvoir jamais déclarer licite une chose qui ne l'est pas à cause de son intime et immuable opposition au vrai bien de l'homme.

En défendant la morale conjugale dans son intégralité, l'Eglise sait qu'elle contribue à l'instauration d'une civilisation vraiment humaine; elle engage l'homme à ne pas abdiquer sa responsabilité pour s'en remettre aux moyens techniques; elle défend par là même la dignité des époux. Fidèle à l'enseignement comme à l'exemple du Sauveur, elle se montre l'amie sincère et désintéressée des hommes, qu'elle veut aider, dès leur cheminement terrestre, "à participer en fils à la vie du Dieu vivant, Père de tous les hommes" (23).

III. Directives pastorales

L'Eglise "Mater et Magistra"

19. Notre parole ne serait pas l'expression adéquate de la pensée et de la sollicitude de l'Eglise, Mère et Maître de toutes les nations, si, après avoir rappelé les hommes à l'observance et au respect de la loi divine au sujet du mariage, elle ne les encourageait pas dans la voie d'une honnête régulation de la natalité, même au milieu des difficiles conditions qui éprouvent aujourd'hui les familles et les peuples. L'Eglise, en effet, ne peut avoir, vis-à-vis des hommes, une conduite différente de celle du Rédempteur: elle connaît leur faiblesse, elle a compassion de la foule, elle accueille les pêcheurs; mais elle ne peut renoncer à enseigner la loi, qui est en réalité celle d'une vie humaine rendue à sa vérité originelle et conduite par l'esprit de Dieu (24).

Possibilité de l'observance de la loi divine

20. La doctrine de l'Eglise sur la régulation des naissances, qui promulgue la loi divine, pourra apparaître à beaucoup difficile, pour ne pas dire impossible à mettre en pratique. Et certes, comme toutes les réalités grandes et bienfaisantes, cette loi requiert une sérieuse application et beaucoup d'efforts, individuels, familiaux et sociaux. On peut même dire qu'elle ne serait pas observable sans l'aide de Dieu, qui soutient et fortifie la bonne volonté des hommes. Mais si l'on réfléchit bien, on ne peut pas ne pas voir que ces efforts sont ennoblissants pour l'homme et bienfaisants pour la communauté humaine.

(à suivre la semaine prochaine)

Miss Lac-des-Plages



Photo Monique Lefort, Miss Lac des Plages, recevant une gerbe de fleurs de France Schmildt, fille du Propriétaire de l'hôtel Mon Chez Nous.

Soirée aquatique à St-André

La direction des Loisirs de St-André vous présente une soirée aquatique à la piscine municipale, vendredi le 9 août à 9 hres P. M.

A cette occasion, les nageurs professionnels, qui participeront au Marathon du Lac Simon, seront présents, en plus d'une ex-étoile des Canadiens de Montréal, Léo Gravel. Il y aura également des surprises au programme et le tout se terminera par un succulent goûter.

L'opinion du lecteur

J'ai remarqué sur le journal, que vous aviez remercié M. Roland Théorêt, député de Papineau, ainsi que M. Le Maire et ses conseillers qui sont très heureux d'avoir l'asphalte du lac Schryer.

Pour moi à mon dire, il aurait été mieux de dire: C'est la population de Montpellier

qui devrait remercier.

L'asphalte qu'il y a dans le chemin, c'est payé 50/50. Donc qu'ils ne remercient pas seulement les conseillers. J'ai entendu dire que le comité avait refusé d'autre chose 100 pour 100. Merci.

G. Lalonde, Montpellier.

L'opinion des autres sur l'Encyclique

LAC-DES-PLAGES

Vendredi soir dernier à l'hôtel Mon-Chez-Nous du Lac des Plages eut lieu l'élection de la Reine du Lac des Plages. Le jury composé de Mme Rita Doucet, Cécile Lépine, Claudette Laurin, Paul A. Wathier, et R. Simon, eut fort à faire pour faire le choix du gagnant, car cinq beautés étaient candidates à ce titre. Mlle Monique Lefort fut choisie Reine pour la saison 68. Les Duchesses pour la saison étaient Mlles Fernande Lalonde, Lianne Diné, Françoise Pelletier et Suzanne Du Bois. La nouvelle Miss Lac-des-Plages par sa victoire se mérita de très beaux cadeaux. Celle-ci est une jeune institutrice de Lachine âgée de 22 ans.

DECES



C'est avec tristesse que nous avons appris la semaine dernière la mort tragique du frère Gérard (Laurent Beaudoin), des Frères de l'Instruction Chrétienne. Le frère Gérard est décédé dans un accident de la route survenu à Plattsburg, New York, mercredi le 24 juillet, 1968, à l'âge de 42 ans. Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu à Oka, samedi le 27 juillet. De nombreux citoyens de Buckingham et Thurso garderont sûrement un bon souvenir de ce religieux qui fut non seulement un éducateur de grande classe, mais aussi un grand apôtre de la jeunesse. En effet, à Buckingham comme à Thurso, qui ne se souvient du frère Gérard et de son amour pour le chant? A ces deux endroits, grâce à son dévouement qui ne se rappelle ces chorales d'enfants qui en maintes occasions ont fait leur marque dans nos soirées paroissiales. Combien de jeunes ont développé des aptitudes pour le chant sous la direction du frère Gérard. Au nom de toute cette jeunesse, au nom de ses nombreux amis de Buckingham et Thurso, nous offrons à sa famille et à sa communauté, nos plus sincères condoléances.

Pour le bénéfice de nos lecteurs nous reproduisons ci-après les commentaires de M. Julien Morrissette, éditorialiste du quotidien Montréal-Matin. Ces commentaires ont été publiés dans l'édition du lundi 5 août.

VOICI LES COMMENTAIRES DE M. Morrissette.

Les commentaires n'en finissent plus sur l'encyclique "Humanae Vitae" de Paul VI. On en a fait même avant qu'elle ne fût rendue publique. Et il est visible que certaines gens, des petits-maîtres ou des petites-maîtresses y vont de leur opinion sans avoir pris la peine de lire le texte du pape. Je pense à ce psychologue et quelconque directeur d'une école de sexologie qui a parlé comme "ex cathedra" de l'"erreur fondamentale" de Paul VI. On aurait envie de rire si ce n'était pas si triste.

Mais il faut revenir au bon sens. C'est sûr qu'"Humanae Vitae" déçoit et chagrine bien des gens. C'est sûr que bien des consciences vont s'en trouver bouleversées. Aussi est-il permis de souhaiter que l'Eglise puisse un jour trouver une formule conforme à la morale qui permette aux époux de satisfaire aux exigences du mariage chrétien. D'ici là, la loi de l'Eglise reste la même. Et comme vient de le dire un évêque pourtant d'avant-garde, celui de St-Jean, il faut l'accepter et s'y soumettre. Personne n'oblige qui que ce soit à faire partie de l'Eglise catholique. On en est ou l'on n'en est pas et si l'on en est, qu'on en accepte les responsabilités, les avantages et les désavantages.

En marge de ce problème, de cette crise, il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler que l'encyclique de Paul VI n'aurait peut-être pas eu cet effet de coup de tonnerre si tant de théologiens véritables, de mini-théologiens et d'aventuriers de la théologie n'avaient pas depuis quelques années laissé entendre par leurs écrits ou leurs paroles que la loi de l'Eglise concernant le mariage était changée ou allait changer. En dogme, en morale comme en liturgie, il s'en est trop trouvé de ces postconciliaires qui ont cru et soutenu qu'après le concile tout était permis.

Dans maintes églises paroissiales, depuis le concile, on a vu des transformations de toutes sortes que maints curés et que maints vicaires seraient bien incapables d'expliquer par un texte quelconque des décisions de Vatican II. Et depuis Vatican II, comme il s'en est vu des clercs et des pas-clercs qui se sont crus autorisés à parler comme d'autorités même dans les journaux sur des problèmes aussi complexes que le célibat et le mariage des prêtres, l'indissolubilité du mariage, l'avortement et que sais-je?

C'est ainsi qu'on en était venu à croire bien simplement et bien normalement que l'Eglise allait tout permettre dans le mariage. Et ils ne sont pas rares les théologiens ou prétendus tels qui ont fait se répandre cette idée.

Aujourd'hui, le pape a parlé. Ça fait mal. Ça fait mal qu'il ait répété ce que l'Eglise, dont il est le chef suprême, dit depuis des siècles. Il a eu le courage de le faire. Contre vous, contre moi, contre tant et tant de gens de tous les peuples de la terre. Il n'a pas cherché la popularité. C'est peut-être qu'il a raison...

RIPON

Le voyage à "Terre des Hommes" et à "Toast et Café" organisé par les fermières de Ripon aura lieu le "12" août prochain. Il y a encore des places de disponibles. Invitation spéciale aux gens de l'extérieur, communiquez avec Mme Eugène Deschatelets ou Mme Théo. Séguin à Ripon.

Félicitations à Mlle Pierrette Deschatelet qui a remporté une magnifique peinture d'une valeur de soixante dollars, tirée par M. Théo Bernard, propriétaire de l'Hôtel Bellevue. Voilà ton année chanceuse Pierrette, "lâche pas".....

Dimanche dernier, un groupe de Ripon se rendait au "Pir Rouge", magnifique club de chasse et de pêche situé dans la "Montagne Noire". La journée se passa dans le calme le plus

complet et un souper à la "Sauce blanche" fut préparé et servisous les bons conseils de M. Maurice Dambremont, cordon-bleu à ses heures. Bravo pour la sauce....

Le club de balle-molle féminin de Ripon rencontrait jeudi passé les campeurs (hommes) de la piscine Bellevue. Le tout débuta par une parade dans les rues de Ripon pour se terminer au terrain de balle. La piscine remporta cette jouette de justesse (9-6). Mention d'honneur à Lise Derouin qui pour la première fois, jouait au lerb. Lanceur gagnant "Tif-Cass", lanceur perdant, Eglantine Béllisle.

AVIS A MES CLIENTES: Le salon de coiffure à Ripon sera fermé du 10 au 17 août (Cause: vacances). Merci.

Nous achetons et vendons voitures usagées We buy and sell used cars

MARCO

Automobile Inc. Thurso Qué.

Tél.: 985-2841 427-6716
Thurso 985-2520 RUE VICTORIA, THURSO Plaisance

CARTES PROFESSIONNELLES



D. DALE McCOOLEY D.C.

Chiropractor - Chiropraticien
413 VICTORIA THURSO
Tel: 985-2462

HEURES DE BUREAU
Mardi 2 hres. à 8 hres. P.M.
Jeudi 2 hres. à 8 hres. P.M.

Dr JEAN-JACQUES RAYMOND

OPTOMETRISTE
Examen de la vue

ST-ANDRE-AVELLIN
TEL.: 129-J

Tous les mercredis
3.00 p.m. à 8.00 p.m.

Georges-Yvon Gouin

AVOCAT

93 RUE PRINCIPALE - ST-ANDRE-AVELLIN TEL.: 129J
Heures de bureau: Tous les samedis de 10 hres à midi

Dr. PHILIPPE SIMARD

Chir. - Dentiste

ST-ANDRE-AVELLIN, QUE. TEL.: 96

TEL.: 985-2583

Dr. UBALD DESLAURIERS

Chirurgien - Dentiste

128B, RUE GALIPEAU THURSO, QUE.

SI JE VOUS OFFRAIS DES DOLLARS SSSSS POUR DES SOUS... COMBIEN EN VOUDRIEZ-VOUS? CA VOUS INTERESSE! Voyez votre agent

JACQUES DUPONT

représentant de
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE NEW YORK LIFE

Tél: 985-2107 Rés: 985-2047 THURSO, Qué.

Assurance-vie - Assurance-groupe - Rente annuelle
Assurance-maladie - Plan de retraite



Le plus grand spectacle international à être présenté dans la région de l'Ouest du Québec

Huit pays représentés, dimanche le 11 août 1968, MARATHON INTERNATIONAL POUR LE CHAMPIONNAT DU CANADA; distance: 15 milles. Les meilleurs nageurs au monde sont au programme.

Horacio Iglesia - Champion mondial 1967 - Gagnant 24hres La Tuque 1968 - Gagnant du marathon Saguenay 1968, Judith Denys - Championne mondiale 1967 - Gagnante 24 heures La Tuque 1968, Fausto Ramirez - Champion du Mexique, Pedro Golmez - Argentine, Conrad Corbell - Canada, Réjean Lacrousière - Canada - Champion de réputation mondiale - Gagnant de plusieurs marathons, George Parks - La Tuque, Ben Demontreuil - Montréal, Roberto Reta - Argentine, Tom Bucy - Gagnant du marathon du Lac Simon 1967-Santiago, U.S.A., Godfroy Lake - Champion d'Angleterre, Margaret Parks - Scarborough, Ont., Edward Forsley - Scarborough, Ont., Steeve Wozniak - Buffalo, U.S.A., Aaboud Heif - Egypte, Bill Barton - U.S.A., Harry Wickens - U.S.A., Tom Hetzel - U.S.A., Hassan Adden - République Arabe Unie, Benson Huggard - U.S.A., Stephen Ramsden - Canada, Julio Travaglio - Italie, Linda McGill - Australie.

4h. 00 p.m. Concours d'amateurs réservé pour les résidents saisonniers et permanents de la région
6h. 00 p.m. Réception civique
9h. 15 p.m. Présentation des nageurs.
9h. 30 p.m. Danse avec orchestre.
10h. 30 p.m. Feu d'artifice
12h. 30 p.m. Feu de camp.

DIMANCHE 11 août:
8h. 00 a.m. Réunion des responsables
9h. 00 a.m. Messe sur la terrasse - Domaine Mont-Pellier.
10h. 30 a.m. Départ pour se rendre au pont
11h. 30 a.m. Signal du départ donné par MM. R. Théoret et G. Clermont, députés Provincial et fédéral, Cte Papineau
11h. 00 a.m. Présentation des nageurs et allocution de bienvenue
1 h. 00 p.m. Concours d'amateurs.
2h. 00 p.m. Concert de pharyngaire.
3h. 00 p.m. Démonstration de karaté
4h. 00 p.m. Artiste invité.
3h. 30 p.m. Démonstration par des cors de clairons et majorettes
5h. 00 p.m. Arrivée des premiers nageurs.
8h. 30 p.m. Banquet et présentation des prix et médailles ainsi que le couronnement de nos champions.

PROGRAMME

SAMEDI 10 août:
2h. 00 p.m. Inscription des nageurs.
3h. 00 p.m. Examen médical.

Toutes les facilités de logement, de nourriture, de stationnement et de campings se-

ront à la disposition des camépeurs.

Les ambulanciers St-Jean seront à la disposition du public pour les soins d'urgence. Deux médecins seront attirés au service du public.

Un corps de sécurité composé de 20 personnes sera en fonction.

Les barques et les bateaux à moteur seront à la disposition des journalistes et des commentateurs de la radio et de la télévision.

Une salle spéciale sera aménagée pour les gens de la Presse.

Au-delà de 250 personnes seront employées en cette journée afin de donner le service nécessaire à la foule qui se rendra sur les lieux à cette date.

Pour tous renseignements concernant cette compétition, communiquez: Montréal, M. Lorenzo Proteau, Président, à 387-7313 ou 381-3016, Montréal, M. Pierre Bourdon, à 527-9271, Hull, Ottawa, M. Alex Beaulieu à 777-4373, Domaine Mont-Pellier, St-André-Avellin, 854-2521.

ROSAIRE DELORME SERA HONORÉ AU MARATHON DU LAC SIMON

M. Rosaire Delorme, ancien fameux nageur de longue distance, sera honoré par les organisateurs du marathon professionnel du Lac Simon, le 11 août prochain, lors de cette traversée annuelle.

Delorme qui à l'âge de 17 ans rivalisait avec les meilleurs nageurs professionnels du Canada et des Etats-Unis principalement aux Marathons de

Toronto, Montréal-Repentigny et autres, était doué d'une grande force physique et d'une endurance exemplaire.

Durant 35 ans, M. Delorme a travaillé au service des piscines de Montréal, enseignant l'art de la natation à des milliers de jeunes. Maintenant à sa retraite, Rosaire Delorme n'en demeure pas moins actif, travaillant comme chef vérificateur à la piste Richelieu.

"Nous nous devons de rendre hommage à des hommes comme M. Delorme qui sont des pionniers de la nage longue distance", de dire M. Lorenzo Proteau, président de la 5e traversée du Lac Simon.

A cette occasion, une magnifique plaque sera remise à M. Delorme, don des Caisses Populaires Desjardins.

MARATHON DU LAC SIMON

Entre Duhamel et le Domaine Mont-Pellier Inc.

Sur un parcours de 15 milles.

Organisé par le Syndicat d'Aménagement de Papineau Est Inc. Dimanche, 11 août 68. Départ: 11 heures a.m.

\$5,000.00 EN BOURSES

1er prix	\$1,000.
2e prix	800.
3e prix	600.
4e prix	400.
5e prix	200.
6e prix	100.

Tous les autres nageurs qui termineront la traversée recevront \$100.00 - 1 sprint d'un mille.

1er prix	\$100.00
2e prix	50.00
Meilleure nageuse	\$100.00
Meilleur nageur canadien	50.00

QUAND - QUAND

EN VILLE ET DANS LE COMTÉ

par **JACQUES DUPONT**



La semaine passée, dans "La Vallée de la Petite-Nation" il y avait un article "Ce pays est le nôtre", embellissons-le Canada". Cet article était très bien écrit et il peut se rapprocher facilement de la manière que nous devons penser pour notre village, notre ville. Il est beau, mais rare de voir nos entrées de ville ou de village où la pureté doit exister. Cette tâche ne s'applique pas seulement à ceux qui dirigent notre ville, mais à tous les citoyens qui y demeurent. Sur nos grandes routes, il est tout de même malheureux de voir tous les débris que le monde y jette et c'est pire sur les routes du Québec. Je me suis toujours demandé pourquoi notre province n'installe-t-elle pas des tables et des récipients pour les déchets, comme l'on remarque très bien de l'autre côté de la rivière. Même avec les routes que nous avons, ça peut se faire. Ces tables pour touristes pourraient être bâties l'hiver par ceux que nos gouvernements payent en cas de besoin.

Dans cet article l'on parlait de sac que le motoriste peut avoir à l'intérieur de sa voiture afin de ramasser tous les débris et les jeter dans les endroits appropriés; l'on mentionnait même où s'en procurer.

Tant qu'à ceux qui restent dans une ville, je crois que nos gouvernants devraient faire installer des papiers à déchets et nous tous voir à garder nos rues, nos demeures propres et attrayantes. Il fait bon de vivre lorsque l'on remarque les beaux parterres, les fleurs bien disposées, les arbres bien coupés; la richesse n'a rien à voir la dedans; être propre c'est être fier, de sa maison, de sa ville, de sa paroisse.

Dimanche le 4 août avait lieu au Golf Tecumsee un tournoi de golf où environ onze golfeurs de Thurso s'y sont rendus. On remarquait entre autres: Réjean Mallette, Jules Biron, Roger Parent, Maurice Perras, Jean-Guy Turpin, Norbert Payer, et d'autres que j'ai du manquer. Buckingham était représenté par une dizaine de golfeurs: Les Comtois, Landry, Lemay, etc et même votre serviteur. Le tournoi fut gagné dans la Classe A par un M. Simard qui joua deux sous la moyenne. Dans la classe B Georges Lemay le gaucher de Buckingham se classa 2e avec un 77 gross. Félicitations Georges, c'est tout une partie. En tout, trois golfeurs de Buckingham sont revenus avec des prix. Les autres avaient passé une belle journée.

Tous avez lu la nouvelle de l'Alliance Lévesque - Grégoire - ça ne peut que consolider deux groupes qui eux aussi aimeraient à prendre le pouvoir; il est certain que M. Lévesque a dû mettre de l'eau dans son vin. Comme le déclarait M. Gilles Grégoire, l'on est plus fort dans certaines régions et M. Lévesque est mieux organisé ailleurs, il est certain que l'on entendra parler d'eux. Personnellement, je crois que M. Lévesque a du bon, sauf que je m'explique mal, qu'il demeure quand même député; s'il a réellement confiance en son parti il devrait démissionner du parlement, et se faire réélire sous sa vraie bannière. Trop souvent voyons-nous des députés changer ou renoncer leur allégeance politique, pour continuer à siéger en chambre. Je crois que ce n'est pas juste pour la population qui leur avait donné un mandat bien défini.

La grève qui nous touche, la plus, celle des postes bat encore son plein et elle affecte aussi les industries, il est à espérer que l'on mettra fin à ce manque de communications dans le plus bref délai possible. Que les dirigeants prennent leurs responsabilités, si les grévistes ont droit à la grève, ils ont aussi un devoir envers le public.

Bonne fête à Suzanne Vadnais, le 13 août. De la part de sa famille.

Parc-Sportif Montpellier

Samedi soir le 10 août à 8 heures P.M. sera la soirée du Western avec les as du lasso. Un grand spectacle vous sera présenté par le "Ranch Cheval Blanc de East-Templeton" sous l'habile direction de CLAUDE BERGERON et ses hommes, qui n'ont pas froid aux yeux et qui ont du sang froid qui leur coule dans les veines.

Roch et Jacques Séguin promoteurs de cette organisation, vous promettent un (RODEO) gigantesque et quand on connaît "CLAUDE" on peut être assuré à l'avance que tous les jeunes de deux à 80 ans en auront pour leur plaisir en assistant aux prouesses de ces grands cow-boys qui ensellent des bêtes sauvages.

Tous et chacun seront ravis de voir qu'une autre grande réalisation "surgit du sol" dans la Vallée de la Petite-Nation.

Dimanche: toujours à 2 heures p.m. votre programme de courses sous harnais. Lisez chaque semaine votre journal la Vallée de la Petite-Nation.

LE PARC-SPORTIF-MONTPELLIER. Toujours dans le vent vous réserve d'autres surprises. Stationnement gratuit: La vie est belle et ne coûte pas cher.

Expo-

Terre des Hommes

Pourquoi ne pas venir en groupe à l'Expo-Terre des Hommes - Lundi le 19 août en autobus. Départ à 7,30, en face de l'Eglise St-André. Réservez vos places. Appelez Mme Cecile Aubry, tél. 180, St-André-Avellin.

Comment acheter une voiture d'occasion qui n'en ait ni l'air, ni la chanson...

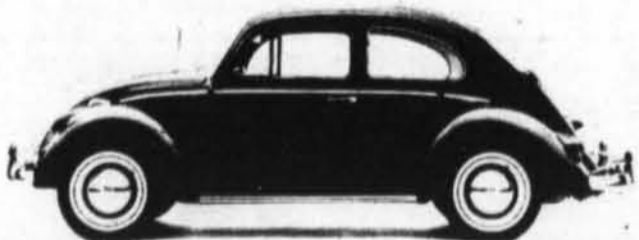
Rien de plus simple... acheter une Volkswagen!

Elle ressemble tellement au modèle précédent, que vous auriez-vous-mêmes du mal à voir la différence.

Les améliorations ne se voient pas toujours au premier coup d'oeil et ne sont pas majeures d'année en année.

Nos Volkswagen d'occasion sont remises en état par des experts et beaucoup sont vendues sous notre garantie vérifiée. Prenez le temps de venir voir notre sélection cette semaine. Faites attention, elles ressemblent tellement aux neuves.

- V.W. Coach, 1965 DeLuxe
- V.W. Coach, 1966 DeLuxe
- V.W. Coach, 1963 DeLuxe
- V.W. Buss, 1966 DeLuxe
- V.W. Panel, 1964 Standard
- V.W. Coach, 1964 DeLuxe
- Chev. Sedan 1962 Impala



GARAGE R. HOTTE

428-4251
Cheneville



JOYEUSES

DE ST-ANDRE

ILS NE COMPRENNENT RIEN. Un gaillard qui ne réussissait pas à se corriger de sa manie de voler, se retrouve un jour devant le tribunal. Le juge lui fait remarquer: "Je vous avais pourtant dit, la dernière fois que vous êtes passé devant moi, que je ne voulais plus vous revoir." Lui de répondre: "Je m'en rappelle bien, monsieur le Juge; j'ai tout dit ça aux policiers et ils n'ont pas voulu m'écouter... Ils ne comprennent rien ces gars là."

PARCOMETRE: Toilette payante pour les chiens.

ATHLETE MECONNU:

Un costaud qui ne connaissait rien de rien au baseball, est quand même invité à frapper la balle. Il accepte le bâton et se place là où il est indiqué de le faire... Il a sûrement bon oeil et il frappe un de ces coups qui envoie la balle en dehors des limites, perdue dans les arbustes des alentours. Tous lui crient: "Cours, cours, mais cours donc." Il riposte: "Ne criez pas si fort; je vais courir si vous y tenez... mais votre balle, je sais que je vous l'ai perdue et je vais vous la payer. Je n'aime pas la chicane."

LARMES ELECTORALES, JOYEUSES ET NON EMOUVANTES:

Tous les candidats aux élections n'étaient pas des foudres d'éloquence... ni des avocats. Aussi les journaux prenaient-ils un malin plaisir à publier les discours électoraux de leurs adversaires les moins futés. Dans le pays du 6 juillet, 1867, on lit un extrait du discours de Magloire Lanctôt, d'abord publié dans le journal de St-Hyacinthe:

"Braves cultivateurs du quatrième rang de St-Denis, je vous aime et vous aimerai toujours. Je vous porte dans mon cœur. Votez pour moi, je vous aimerai, votez contre moi, je vous aimerai encore. Combien de fois n'ai-je pas songé à venir m'établir au milieu de vous, sur les bords enchantés de votre majestueux Richelieu: J'aime chacun de vous, en particulier et en général... Dieu embrasse tout d'un seul regard, et vogue sur les nuages... Lorsque Jacques Cartier, du Haut de la bourgade d'Hochelega, contemplait de son vaste regard le pays qu'il venait de découvrir du Pacifique à la Méditerranée, il prévoyait alors que cette immense étendue formerait aujourd'hui une confédération... Votez donc pour moi, braves électeurs."

Et le journaliste conclut avec ironie:

"Tout le monde pleure à chaudes larmes, l'orateur donnant l'exemple, les sanglots l'étouffent, sa voix s'éteint dans son gosier et M. Lanctôt se retire, le visage enveloppé d'un immense foulard jaune." (... mes Aïeux, J. Hébert).

SAVOIR S'AJUSTER:

Ce brave curé d'une paroisse du Midi monte en chaire et il dit:

Mes chers frères, notre procession solennelle aura lieu dimanche prochain.

Il attend quelques secondes, et précise:

S'il pleut le matin, nous la ferons l'après-midi, et s'il pleut l'après-midi nous la ferons le matin.

GARANTIE DE SURVIE: La nuit du 4 août a été une des plus belles journées de la révolution française. On procéda à l'abolition des privilèges féodaux. Désormais les hommes n'ont plus de seigneurs, ils sont tous égaux en droits.

LA CONVENTION: La convention avait trois partis: la Montagne, la Gironde et le Maréage. (Cancre) R. Ch.

Papineauville

Mercredi soir, lors de l'assemblée spéciale du Conseil, une somme de \$4200, fut votée pour la réparation de l'arena. Marc Dumouchel s'occupera des travaux qui devraient être terminés pour le 24 août, soit à l'ouverture de l'exposition agricole.

Dimanche prochain aura lieu un voyage organisé par le cercle Lacordaire de notre paroisse: le coût de cette visite à "Terre des Hommes" (par autobus) est de \$6,75, entrée comprise. Les intéressés peuvent s'adresser à Mlle Lorette Belisle en signalant 427-5537.

SPORTS:

Les "Aigles" de Papineauville ont débuté leur série quart de finale par une brillante victoire de 11-2 aux dépens du Namur. Ronald Tittlitt fut le lanceur gagnant, tandis que Loyd Leggett ne put maîtriser l'assaut répété des frappeurs du Papineauville. Les 3 étoiles du match furent: Pierre Desormeaux, Ronald Tittlitt, Claude Lajoie.

M. Philip Aubert fut victime d'un accident de la route en face du Motel Seigneurie lorsqu'il perdit la maîtrise de sa voiture; une remorque attachée à l'arrière de sa voiture occasionna le capotement lorsque la barre d'attache se rompit. Les voyageurs subirent de légères blessures.

Fassett

Souhaits de prompt rétablissement à Mme Téléphore Lalonde actuellement hospitalisée à l'hôpital d'Hawkesbury.

Les Mustangs de Fassett ont joué une partie de balle moulée, hors concours contre les barbiers de la famille Ménard, autrefois de Fassett mais maintenant de Montréal; le score fut 8-2 pour l'équipe de Fassett. Les Mustangs sont actuellement à jouer le quart de finale contre le club de Thurso ces parties sont jouées au terrain de balle à St-André-Avelin; venez encourager vos joueurs.

Il nous a fait plaisir de revoir un ancien de Fassett, M. Joseph Bissonnette qui est hospitalisé depuis 5 ans, espérons que l'air frais de Fassett lui rendra la santé.

MARATHON DE NAGE

LAC SIMON

MARATHON INTERNATIONAL CHAMPIONNAT DU CANADA

LAC SIMON DIMANCHE, 11 AOUT 1968

DÉPART - 11 hres A.M.

"PONT LA BARRIERE - PENSION PILON"

ONZE PAYS REPRESENTÉS
LES MEILLEURS NAGEURS AU MONDE SONT INSCRITS A CETTE COMPETITION

LE SPECTACLE EN CIRCUIT FERMÉ SE FERA A LA FACADE "DOMAINE MT-PELLIER"

SAMEDI 10 AOUT 1968 4 HRES P.M.

SPECTACLE DE SKI NAUTIQUE
NE MANQUEZ PAS DE VOIR CES ATHLETES

9 HRES P.M.

FEUX D'ARTIFICE
2 HEURES REMPLIES D'ACTIVITÉS SPECTACULAIRE

On vous attend !

SYNDICAT D'AMENAGEMENT DE PAPINEAU-EST INC.



HOTEL Motel Seigneurie Inc.

TEL.: 423-6339
R. 8
PAPINEAUVILLE, P. Q.

SAMEDI - DIMANCHE les 10 - 11 AOUT



Viva Mexico
d'une revue Sud-Américaine
avec PEPE BUENO ET SA TROUPE

SPECTACLE D'ENVERGURE
A NE PAS MANQUER

Pour réservation : 423-6339
Entrée gratuite

Vendredi, samedi et dimanche,
danse avec orchestre
LES TYRANTS

aussi Salle de réceptions,
Salle à manger
Bienvenue à tous

HOTEL MONETTE Papineauville

SAMEDI : 10.30 p.m. et 12.30 p.m.
RESERVATION : 427-9914

Dimanche, 2 représentations
SPECTACLES DIMANCHE : 5.00 et 9.30 p.m.



DOUBLE D

Samedi et

dimanche les

10 11 août 1968

Nouvel orchestre :

*Ti-Lou
et ses Idoles*

Entrée gratuite

Absent

Le Docteur Gilles Drouin tient à aviser sa clientèle qu'il ne sera pas de retour à son bureau avant le 15 août 1968.

Faut-il ou non fluoriser l'eau?

Faut-il ou non fluoriser l'eau distribuée par les services publics? Depuis 20 ans, des villes canadiennes sont déchirées par d'âpres querelles qui, dégénéralent trop souvent en attaques personnelles, ont masqué le fond du problème. Sélection du Reader's Digest d'août présente des faits sur la fluorisation de l'eau potable ainsi que les arguments des deux parties en présence, laissant au lecteur le soin de décider où se trouve la vérité.

Des expériences menées en Ontario depuis une quinzaine d'années ont prouvé à l'évidence que la proportion de carie dentaire était coupée de plus de la moitié là où les enfants buvaient de l'eau fluorisée et qu'il n'y avait aucune différence dans les résultats entre la fluorisation naturelle et la fluorisation artificielle. Quand on s'en tenait à la dose recommandée de 1 à 1,2 partie de fluorure pour un million, on ne relevait aucune tache sur les dents. Là où l'eau n'était pas fluorisée, la proportion des dents cariées était toujours aussi élevée.

Devant l'accumulation de preuves positives, l'Association médicale canadienne, la Société canadienne de Chirurgie dentaire pour enfants, ainsi que toutes les autres sociétés médicales canadiennes donneront sans réserve leur caution à la fluorisation, qui offre un moyen à la fois sûr et pratique de prévenir jusqu'à 65% des caries.

Autre prise de position significative: celle de la Commission royale des Services de santé qui, dans un rapport de 1964, recommandait la fluorisation de tous les réseaux publics d'adduction d'eau du Canada. Pourtant, à l'heure actuelle, il n'y a guère que cinq millions de Canadiens répartis sur 300 localités qui peuvent boire de l'eau fluorisée artificiellement, et environ 250,000 autres, de l'eau contenant des sels de fluor à l'état naturel.

Encore a-t-il fallu livrer de rudes batailles pour arriver à ce résultat très partiel, puisque ces 5,250,000 personnes représentent à peine 40% de la population totale alimentée par réseaux d'adduction d'eau. Il y a 16 ans, au moment où on pouvait penser que la fluorisation serait adoptée partout et rapidement, différentes associations dénoncèrent le procédé comme une menace pour la santé et un gaspillage des deniers publics. On alla jusqu'à parler de complot communiste!

Entre les partisans et les adversaires de la fluorisation, les divergences de vues sont profondes et portent sur de nombreux points que signale Sélection. Entre autres, la plupart des adversaires font remarquer que le fluor entre dans la composition de certains raticides et insecticides. Les partisans admettent volontiers qu'il est toxique, mais à DOSES MASSIVES, tout comme le sel de table du reste. Or l'eau potable fluorisée en contient si peu qu'il faudrait, selon l'Association dentaire canadienne, en boire 15,000 verres en une journée pour risquer la mort.

ANDRÉ HUGUET-LATOUR

Entrepreneur Electricien



VENTE
INSTALLATION
et RÉPARATION



d'APPAREILS ÉLECTRIQUES

SPÉCIALISTE en CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

TÉL. : 428-2791

Chénéville, Qué., (Lac Simon)

Montebello

MARDI MATIN DERNIER M. H. Larente de Montebello se rendant à son travail fut impliqué dans un accident de la route, à l'extrémité Ouest du village. M. Larente était à effectuer son arrêt lorsqu'une autre automobile conduite par M. Henri Bostrom, à cause du pavé glissant, ne put mettre les freins à temps pour éviter la collision. Heureusement aucune blessure. Les voitures sont assez lourdement endommagées.

Montebello

CHAMBRE DE COMMERCE

Mercredi prochain le 14 août la Chambre de Commerce de Montebello célébrera son 25e anniversaire de fondation. A cette occasion un buffet sera servi à l'Hôtel Mon Chez Nous du Lac des Plages. Ce souper sera suivi de la danse, et d'un feu d'artifice. Le tout doit débuter à 7 hres. Les membres de la Chambre de Commerce sont donc tous invités à cette soirée, dansante avec leurs amis. Pour les personnes pratiquant le sport du golf, ils pourront aller se délasser sur le terrain de golf du Domaine Imperial, au cours de l'après-midi. Nous sommes assurés que le sympathique propriétaire de ce Domaine, M. L. Venne, médecin, se fera un plaisir d'accueillir les adeptes de ce sport. Bienvenue à tous. M. Claude Hugo président vous attend.

HOTEL - MOTEL BAIE-NOIRE

ROUTE 8 - PLAISANCE

Un tirage pour tour d'avion à tous les samedis soir.

NOUVEL ORCHESTRE LES LOTUS



POUR VOS BANQUETS ET RECEPTIONS DE MARIAGE
PRENEZ-VOUS À L'AVANCE AU NUMERO :

427-6744 — Fernand Legault, prop.



Gilles Lanthier

COURTIER D'ASSURANCES

Tél. 73

St-Andre-Avellin

FUSIONNEZ VOS POLICES EN UNE SEULE

1

. POLICE
. PRIME
. DATE D'ECHEANCE
. REPRESENTANT
. CCN.PAGNIE

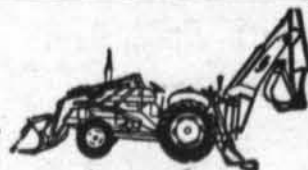
SPECIAL

Pontiac 63
Thunderbird 64
Chrysler 63
Metro Wagon 66
Ford sed. 64
Fargo Van 65



LABROSSE AUTOMOBILES LTEE
Atelier de débousselage et de machiniste
Montebello, Que. Tel.: 423-6310
Vendeur autorisé des produits FORD & SHELL

Service de
Back Digger



Nous sommes ouverts
jour et nuit du 1er juin
jusqu'au mois d'octobre

Affaire du 24 juin ou Affaire Devirieux

On s'étonne chez les journalistes syndiqués de Radio-Canada à Montréal de nouvelles parues sur les conclusions du rapport confidentiel du comité d'enquête constitué à la suite des événements qui ont marqué la Saint-Jean-Baptiste et les élections fédérales.

Le comité mis sur pied par le vice-président de la société d'Etat, M. Laurent Picard, et composé de représentants de la rédaction, de journalistes et de réalisateurs "chargé d'évaluer les données de la programmation du soir du 24 juin, et de ses conséquences et d'examiner les problèmes touchant l'information" a terminé son rapport, formulé des constatations et émis des suggestions, conformément au mandat reçu.

Il n'avait nullement pour rôle de décider de sanctions contre qui que ce soit ni de décider de consignes en ce qui concerne l'organisation du travail.

Les informations qui circulent actuellement tentent à faire croire que tout le travail du comité a tourné autour du reportage exécuté par François-Jean Devirieux, après les désordres de la fameuse soirée de la Saint-Jean. On a parlé au sujet du rapport "d'affaire Devirieux", or, le cas du reporter n'est que très indirectement mentionné dans le document signé par les dix personnes de la programmation des 24 et 25 juin, ont vu les kinoscopes parus à la télévision et entendu les bandes enregistrées diffusées par la radio.

Les "dix" ont évalué le contenu des émissions, ont donné leur avis sur la décision de la direction de ne pas assigner M. Devirieux aux chroniques politiques qu'il devait faire le soir des élections et la réaction de ces camarades qui ont obligé Radio-Canada à supprimer à la radio et à la télévision le compte rendu prévu des résultats du vote national.

S'il existe une "affaire Devirieux" rien, déclare-t-on, n'a encore été décidé dans son cas, qui fait l'objet aujourd'hui de rencontres entre la direction de Radio-Canada et les délégués syndicaux.

Le bruit est controvérsé selon lequel, F.J. Devirieux serait strictement tenu, désormais de ne plus faire de reportages en direct, mais présenter par écrit à ses supérieurs le texte ou l'enregistrement de ses commentaires avant leur diffusion. Il n'existe pas non plus de lettre de réprimande, mettant en cause son objectivité, qui aurait été prétendument versée à son dossier. Si un tel document est rédigé, il le sera, pense-t-on, sous forme d'une directive très générale, rappelant que, selon la technique généralement observée au service de nouvelles de Radio-Canada, il n'est pas recommandé d'improviser, même d'après un plan bien préparé.

Il n'est pas question pour l'instant ni de sanction ni de compromis, concernant un individu, mais d'une mise en commun d'opinions sur les améliorations qui pourraient permettre de fournir la meilleure information possible.

Rapport des dépenses d'élection

Est énoncé ci-dessous, selon les prescriptions de l'article 63 (5) de la Loi électorale du Canada, un sommaire, signé par l'agent officiel, du rapport des dépenses d'élection fait à moi par lui au nom de Antoine Bédard, l'un des candidats à la dernière élection d'un député à la Chambre des Communes du Canada tenue dans le district électoral susmentionné, rapport qui est déposé à mon bureau et qui peut, moyennant paiement d'un honoraire de vingt cents, y être inspecté, et des extraits peuvent en être pris, en tout temps raisonnable, dans les six mois qui suivent le 9^{ième} jour de juillet 1968, jour auquel ledit relevé m'a été fourni.

Daté à Thurso, ce 12^{ième} jour de juillet 1968.

Germain Lesieur,
Officier rapporteur.

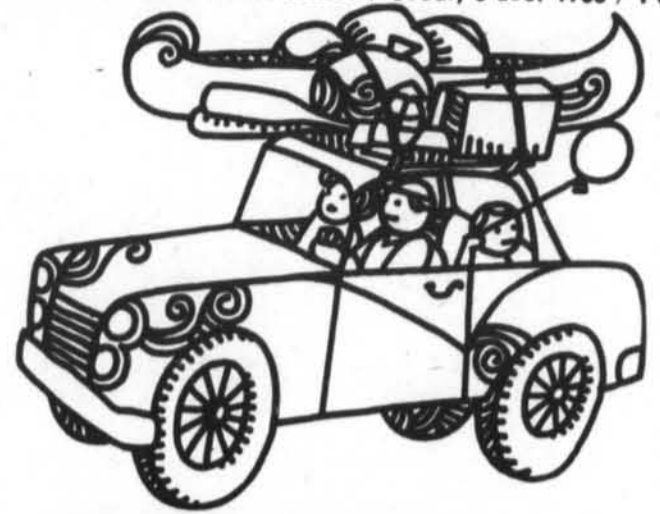
Sommaire du rapport des dépenses d'élection de Bédard, Antoine.

RECETTES	Sommes	Nombre de personnes qui reçues
Recettes, contributions, etc	\$529, 80	
Contributions promises et non versées, etc...		
TOTAL:	\$529, 80	
PAIEMENTS	Sommes	Nombre de personnes payées
Dépenses personnelles du candidat	\$450, 00	
Frais de port		
Télégrammes		
Menues dépenses	\$ 48, 59	5
Location de locaux	\$185, 00	15
Services		
Frais de voyage et louage de voitures	\$247, 79	
Articles fournis		
Publicité	\$299, 38	4
TOTAL:	\$1,230, 38	

CREANCES NON CONTESTEES ET RETARDEES. AUCUNE.
CREANCES CONTESTEES. AUCUNE.

Daté à Thurso, ce 12^{ième} jour de juillet 1968.

Joseph Lacoste,
Agent officiel.



Vous partez? Voyez HFC

Avant de partir pour ces vacances tant souhaitées par toute la famille, demandez un Crédit-Voyage Household Finance. Vous serez sûr d'avoir assez d'argent pour tout — transport, repas, logement, costumes neufs, excursions, etc. De plus, HFC vous dit d'avance le coût de votre prêt... en dollars et en cents. Donc, pas d'inquiétudes en partant pour vos vacances... avec le Crédit-Voyage HFC!

Avant de signer sur la ligne pointillée
sachez bien le coût de votre prêt!

Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel				
	16 mois	30 mois	24 mois	20 mois	12 mois
\$ 100	\$...	\$...	\$...	\$6.12	\$9.46
300	18.35	28.37
550	...	23.73	28.28	32.86	51.24
750	...	31.65	37.88	44.13	69.21
1000	...	41.45	49.77	58.11	91.56
1600	57.72	...	79.36
2000	72.15	...	99.20
2200	79.36	...	109.12
2500	90.18	...	124.00

Les paiements ci-dessus, comprenant capital et intérêts, sont basés sur le remboursement normal. Le coût de l'assurance n'est pas compris.

HOUSEHOLD FINANCE

BUCKINGHAM

101, rue St-Joseph—Téléphone 986-3327
(au-dessus du magasin Beamish)
Demandez nos heures d'ouverture le soir

HOTEL SPORTSMAN INN

Guyline Jean

Pointe-aux-Chênes

Nouvelle administration



Samedi-Dimanche

10 - 11 août 1968

DANSE CONTINUELLE AVEC NOUVEL ORCHESTRE

DANSE POPULAIRE

SPECTACLES DE VARIETE - ENTREE LIBRE

Lac privé - Plage - etc... Chasse - Pêche

Chambres confortables à prix modique

Endroit idéal pour vacances

Prix spécial pour la famille

Informations: 632-7934

Chez-nous vous êtes chez-vous...

Bienvenue
à tous

Auger et Frères Ltée

Vendeurs autorisés: AMX - REBEL

JAVELIN - AMBASSADOR - RAMBLER AMERICAN

985-2218

212 rue Galipeau, Thurso, Qué.



SPECIAL

REBEL 1967

V-8 Automatique

Un propriétaire

M O M M A G R E

MUNICIPALITES

LAC SIMON
YVON PILON, MAIRE

CHENEVILLE
ALONZO PROULX, MAIRE

VINOY
J.P. DINEL, MAIRE

RIPON VILLAGE
JEAN-PAUL NEVEU, MAIRE

ST-ANDRE-AVELLIN VILLAGE
GASTON MAHEU, MAIRE

MONTPELLIER
HENRI LEMERY, MAIRE

RIPON PAROISSE
PHILIPPE CHARTRAND, MAIRE

ST-ANDRE-AVELLIN PAROISSE
BENOIT WHISSELL, MAIRE

DUHAMEL
CAMILLE POLIQUIN, MAIRE

NOTRE-DAME DE LA PAIX
DENIS DINEL, MAIRE

LAC SIMON

FERME LAC SIMON (CHALETs)
Simon Yelle

WHISSELL INC. (PRODUITS DE CIMENT)

Mme Annette D. Whissell

ROLLAND CHALUT INC., THURSO
Mme C. Chalut

RAYMOND LAURIN INC.

Distributeur de la bière Dow

GASTON CLERMONT

Député fédéral du comté de Gatineau

ALARY et BOLDUC

Arpenteur géomètre, Hull, Qué.

GRENIER, RUEL & CIE, INC.

Valeur de placement

Place Victoria, Montréal 3, Qué.

WILFRID CARON

Industriel

LE DOMAINE MONT-PELLIER

Lorenzo Proteau, prés.

LA PENSION DU JOUR

Yvon Pilon

JOS LYRETTE

Camps et terrains de camping

CENTRE D'ARTISANAT DU LAC SIMON

Mme Denise Marion

LE SIMONET (Hotel-Motel)

Wilfrid Simonson

GOLF RANCH LAC SIMON

Bernard Bélanger

MARINA DU LAC SIMON

Michel Bourret

LE RESTAURANT MANITOU

Donald Servant

MANOIR DU LAC SIMON

Mme A. Lamothe

DOMAINE DES CEDRES

Madeleine Sans-Cartier et

Edgar Demers

VILLA DES SAPINS

Richard Blais

HENRI PAUL SERVANT

Camping

AUBERGE CANARD BLANC

Raoul Gadbois

EUSEBE PILON

Pension et Camping

PENSION LA MARQUISE

Mme Yvette Boivin

LA CANTINE PILON

Jean-Marie Pilon

HILAIRE BLAIS

Plombier, Chalets

LIONEL PREGENT

ALBERT ARCHAMBAULT

Chalets

ORANGE CRUSH LTEE, LACHUTE

Jean Roland Desjardins

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Philippe Neveu, gérant

HANDY-ANDY

Benoit Whissell

YVON WHISSELL

Coco-Cola

J.P. MAC KIMMIE AND SONS LTD.

Coca-Cola, Lachute, Qué.

GILLES LANTHIER

Agent d'assurances générales

ANDRE DUFRESNE

Notaire

HUBERT SAINT-LOUIS

Médecin

RENE BOYER

Assurances générales

GENDRON & PROULX ENR.

Marchand

FRANCOIS BOURGEOIS

Electricien

HERMAS LACOSTE

Assurances

HOTEL ROYAL

Mme Aldège Whissell

GARAGE BELANGER

Alfred Bélanger

GILLES DROUIN

Médecin

CAISSE POPULAIRE

Bernard Pilon, gérant

LEONIDE LOUIS SEIZE

Distributeur de lait

COMPAGNIE TELEPHONE CONTINENTALE

Gaston Maheux, gérant

MAHEUX CONSTRUCTION

Gaston Maheux

CERCLE DES DAMES FEMIERES

Mme. Emile Guindon, prés.

COOPERATIVE FUNERAIRE DU NORD

Philippe Lacoste, prés.

SALON FUNERAIRES WHISSELL ET GOURD SALONS

Ernest Whissell

ST-ANDRE-AVELLIN

SALON VIVI

Mme Gilles Charron

ROBERT BLAIS

Bijoutier

SALON PETITE-NATION

Mme Nil. Pothier

JEAN-JACQUES RAYMOND

Optométriste

FILION ELECTRIQUE ENRG.

Marcel Filion

MAGASIN I.G.A.

Gilles Quesnel

CORBEIL & FRERES ENRG

Marchands

CORBEIL & FILS

Epicier - Boucher

GARAGE ST-JEAN

Ernest St-Jean

DESJARDINS & ROBERT

Mercurie

GARAGE ROUSSON

Jean-Paul Rousson

MARCHE CHRISPIN

André Chrispin

PAPINEAU DRILLING REG'D

Pierre Aubry

SUPER STYLE MFG. CO. LTD.

N. Rossy

HOTEL PETITE-NATION

Labrosse & Charlebois



M. Alonzo Proulx

CHENEVILLE

ANDRE LATOUR

Electricien

BOULANGERIE MAILLE

Henri Maille

SALON VIOLETTE (COIFFURE)

Mme Denis Proulx

HOTTE GARAGE

Vendeur autorisé de Volkswagen

et ski-doo Bombardier

RESTAURANT STRASBOURG

Mme Eddy Strasbourg

A. HOTTE ENRG

Marchand

ALEXANDRE SMOLYNECKY

Soudure et fer forgé

MME JEAN BRAZEAU

Chaussures

RESTAURANT DAVID

Mme Claude Charlebois

MARCHE EXCEL

Jos Dinel

QUINCAILLERIE STRASBOURG ENRG.

LOUIS LAMER

Lingerie, mercerie

RENE VEZEAU

Epicierie



AU SYNDICAT D'AMENAGEMENT DE PAPINEAU - EST INC.

POUR L'OEUVRE GIGANTESQUE ENTREPRISE DANS LA PROMOTION TOURISTIQUE DE LA VALLEE DE LA PETITE-NATION



Proulx, prés.

VILLE

WILFRID DAVID ET FILS
Plombier

GARAGE TEXACP TAXACO
Guillaume Larocque

GARAGE I LIRETTE
Rosario Lirette

LA PHOTO PAUL
Paul Malette

MÈME JEAN SEGUIN
Lingerie pour dames et enfants

WILLIAM GAGNON
Marchand général

GARAGE BLAIS (PEINTURE-BROSSAGE)
Guillaume Blais

PROULX TRANSPORT
Alonzo Proulx

DAVID SEGUIN
Barbier

PILON TRANSPORT
Rosaire Pilon

LAMOHE RADIO ET TELEVISION
Eugène Lamohe

LEGAULT RESTAURANT B.B.Q.
Robert Legault

JACQUES BRAZEAU
Cordonnier

JOSEPH LYRETTE
Secrétaire municipal et scolaire

PLAISANCE

HOTEL-MOTEL BAIE NOIRE
Fernand Legault

H. L. CHARLEBOIS
Rembourseur

MAURICE CHARLEBOIS
Viande en gros

TELEVISION RCA VICTOR
Lucien Ménard

CHARLEBOIS AUTOMOBILE
Réal Charlebois

DENIS CHARLEBOIS
Garage

HOTEL DU PATRIOTE
Aurèle Prégeant

RIPON

HOTEL BELLEVUE
Théo Bernard

HOTEL MONTAGNE NOIRE
Lucien Séguin

JEAN-PAUL NEVEU
Commerçant en gros

ALDEGER BELISLE
Boucher

CONRAD LAVERGNE
Quincaillerie

LAURENT GEROUX
Station de service B-A

ROGER WHISSELL
Boucher

EUGENE DUPONT
Garage B-P

ENSELME MASSIE
Garage Texaco

EUGENE DESCHATELETS
Marchand général

CONRAD BEAUCHAMP
Marchand général

JEAN-MARC LANOIE
Restaurateur

ROMEO DESCHATELETS
Epicier-Boucher

EUCLIDE SEGUIN
Marchand général

RENE LAFONTAINE
Barbier

AURELIEN SABOURIN
Marchand

ALBERT SEGUIN
Garage Esso

YVON MASSIE
Menuisier

CONRAD DUMOUCHEL
Boulangier

SABOURIN TRANSPORT
Gilles Larocque

GINETTE SEGUIN
Coiffure

PHILIAS ST-PIERRE
Plombier

JEAN-PAUL PARTIN

DUHAMEL

HOTEL PETIT POISSON BLANC
Camille Lefebvre

RESTAURANT DU NORD
François Gagnon

GERALD TREMBLAY
Camions et béliers hydrauliques

CAMILLE POLIQUIN
Marchand général

JEAN-MARC GUINDON
Marchand général

MONTPELLIER

HOTEL DES MONTS
Roch Séguin

HOTEL DU LAC SCHRYER
Amédée Riopel

ARTHUR MERCIER
Restaurant et terrain de camping

FLORIMOND FAUBERT
Marchand général

RESTAURANT "TANTE JEANNE"
Claude Gabin

REAL BISSONNETTE
Camps à vendre ou à louer

ARTHUR LANOIE
Marchand général

MAURICE MONTREUIL
Restaurant Bar-B.Q.

EMMANUEL MORIN
Hors bord Chrysler et Boa Ski

MONTEBELLO

LA CHAMBRE DE COMMERCE
Claude Hugo, prés.

ROBERT BOURGEOIS
Carling -O'Keefe

BANQUE CANADIENNE NATIONALE
Claude Hugo, gérant

QUESNEL REFRIGERATION
Urgel Quesnel

NORMAND ROBERT & FILS LTEE
Guy Robert

LINGERIE DINEL
Aurel Dinel

PAUL ARMAND WATHIER
Barbier

BOULANGERIE NOTRE-DAME
Bernard Boivin

PHILIPPE QUESNEL
Marchand général

LABROSSE AUTOMOBILE LTEE
Conrad Labrosse et Gilles Gignac

GARAGE DUPUIS
Roger Dupuis

ROGER CHAMPAGNE
Directeur de funérailles

LARIVIERE TRANSPORT LTEE
Sylvio Larivière, prés.

FASSETT

GARAGE IPERCIEL ENR.
Paul-Emile Iperciel

CHARLEMAGNE GENDRON
Marchand

PAPINEAUVILLE

FERNAND PERRON LTEE
Fernand Perron

SUPER GAZ PROPANE
Gérant

PAPINEAUVILLE LUMBER CO. LTD
Gilles Bonhomme

HOTEL PAPINEAU
Tom Demeule

RESTAURANT PAUL
Jean-Claude Paul

GAZ B.P.
Mme. Annette Lamothe

LAURENT BISSONNETTE
Marchand général

ESSO IMPERIAL
Matte J.

LEDUC FLEURISTE
Laurent Leduc

DESCHAMBAULT AUTOMOBILE
Ubald Deschambault

IMPRIMERIE PAPINEAUVILLE ENR.
Max Villeneuve

GARAGE LEGAULT
Eugène Legault

WESTERN TIRE AND AUTO SUPPLY LTD
Gérard Perron

STATION DE SERVICE ESSO
Thadie Matte

HOTEL-MOTEL SEIGNEURIE
Jacques Brunet

THURSO

RODOLPHE PELLETIER
Maire de Thurso

RESTAURANT L'ESCALE
Gaston Cardinal

GABRIEL BOIVIN
Vendeur des voitures "Citroen"

AUGER & FRERES LTEE
"Rambler"

DISTRIBUTEUR CHAMPLAIN
Germain Deschambault

THURSO AUTO INC.
Robert Tessier

BLAIS AUTO LTEE
Edgar Blais

NIAGARA FINANCE CO. LTD
Sylvio Lacroix

NEW YORK LIFE INSURANCE
Jacques Dupont

SUPER MARCHÉ I.G.A.
H. Proulx

SALON FUNERAIRE VILLENEUVE
Bruno Villeneuve

DESJARDINS FURNITURES LTEE
Desjardins & Frères



VENTE

OUVERTURE DES CLASSES

La vente commence
MARDI, 20 AOUT - 9 HRES A.M.

Les cloches de l'école sonneront plus vite que vous ne le croyez. Il est plus que temps de préparer vos jeunes pour ce grand évènement. Vous êtes assuré de trouver ce qui est nécessaire à notre magasin et à des prix incroyablement bas...

HABITS POUR HOMMES

Tissus 100% laine - Habits faits à la main
Economisez en vous procurant plusieurs habits de très bonne qualité à des prix incroyables - VALEUR \$89.50

SPÉCIAL:

29.88-39.88-49.88-59.88

Habits pour garçons

avec 2 paires de pantalons
Grandeur 24 - 28 Rég. 29.50

SPÉCIAL **19.88** et plus

Grandeur 29 - 34 Rég. 39.50

24.88

Manteaux deux saisons

Pour hommes et Jeunes hommes
imperméables Rég. jusqu'à \$29.95

VENTE **16.88**

Souliers d'été

pour hommes en filet
suédois et Canvas.

VENTE **3.88**

Bas

pour hommes en laine ou banlon
rég. 1.50 VENTE **98¢**

Manteaux sport

pour hommes et jeunes hommes
En corduroy - Rég. \$34.95

VENTE **19.88**

Chemises de toilette

pour hommes en teryleine
blanche ou rayée Valeur
jusqu'à \$8.00

VENTE
2.88

Bottines de travail

pour hommes

Valeurs exceptionnelles
En vente à partir de

8.88

Gilets

pour hommes - en laine

POUR ÉCOULER

6.88

et plus

Chemises blanches

pour hommes - Broadcloth
Collet tab - Grand. 14 à 17½
Longueur de manches assortie - Valeur jusqu'à \$8.00

VENTE **3.98**

Shorts

Style Mod avec ceinture large
large - Rég. \$7.95

VENTE **3.88**

Chemises sport

pour hommes - Manches longues
ou manches courtes - Valeur
jusqu'à \$6.00

POUR ÉCOULER **2.88**

Souliers

DE TOILETTE pour hommes
noir ou brun

Valeur jusqu'à \$24.95

SPÉCIAL **6.88** et plus

Gilets sport

Worstead anglais tout laine
Valeur de \$45.00

POUR
ÉCOULER **19.88** et plus

Espadrilles

RUNNING SHOES

Hommes - 6 à 11 Men 2.49
Garçons - 1 à 5 Boys 1.98
Enfants - 6 à 10 Childs 1.79
Petit garçons 11 à 13 1.98
Youths sizes

Pantalons sport

pour hommes - Très bonne qualité
Toutes grandeurs - Valeur jusqu'à
\$14.95

SPÉCIAL **8.88** et plus

Flanelle, Coton-drill pour garçons
pour la rentrée des classes - Rég. 6.95

SPÉCIAL
2.88-3.88-4.88

Coupe-vent

Nouveau nylon Toutes grandeurs et
styles

POUR ÉCOULER **4.88**

Pantalons drill POUR HOMMES

Beige - Bleu - Or - Valeur 6.95

SPÉCIAL **3.88 - 4.88**

Gilets sport pour garçons - Tissu tout laine

Valeur \$19.95

À PARTIR DE **10.88**

Souliers sport

pour hommes Suède ou cuir
Valeur jusqu'à \$16.95

À PARTIR DE **6.88**

Chapeau de paille

pour hommes
Rég. jusqu'à \$6.00

EN VENTE DE
2.88

Costumes de bain

pour hommes - Surf King
À PARTIR DE

3.88

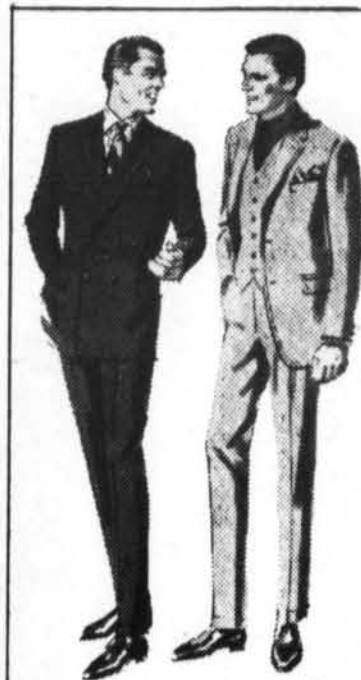
ELI ASSAD INC

VOTRE MAGASIN DE FAMILLE

986-3810

470 RUE PRINCIPALE

BUCKINGHAM



VENTE Retour à l'école

ROBES

Mesdames, voici votre occasion de vous procurer de magnifiques robes de tissus légers, dernier cri de l'été à des prix excessivement réduits.

Spécial 1/2 Prix
Vente
\$2.88 à \$7.88



LA VENTE COMMENCE MARDI, 20 AVRIL A 9.00 A.M.

Egalement

Nous vous offrons un vaste assortiment de robes de nylon, soie et coton, toutes les grandeurs. Régulier jusqu'à \$29.95

Vente 1/2 Prix \$8.88 à \$14.88

COSTUMES d'été pour dames

En toile, seer, sucker

Valeur de \$16.95

Special 8.88 et plus

BABY DOLLS Jaquettes courtes
Jaquettes shift pour DAMES.
Rég. jusqu'à **2.88**

Sandales d'été

pour femmes
Couleurs assorties
Rég. \$7.95

SPECIAL

2.88

Bottes GOGO

pour jeunes filles et femmes
en cuir blanc, brun, noir.

Rég. jusqu'à \$12.95

EN VENTE 2.88

MANTEAUX

PRINTEMPS/AUTOMNE
pour filles Grandeurs 8 à 14

Rég. jusqu'à \$29.95

REDUITS À 14.88



Souliers et Bottillons 'Hot Potatoes' en suédine de

Dominion Gaytees Rég. \$5.95

VENTE 1.98

VISITEZ
TOUS NOS DEPARTEMENTS
POUR DES AUBAINES
EXCEPTIONNELLES

JUPES POUR DAMES

Notre stock entier de jupes pour être écoulé à des prix les plus bas -

Régulier jusqu'à \$8.95

Special \$4.88 et plus



Pour le retour a la classe

Manteaux AUTOMNE / PRINTEMPS Special de
pour fillettes et jeunes filles
en tissus tout laine et manteau tout temps. **9.88**

Manteaux de printemps et d'automne

Riche assortiment de manteaux pour dames,

styles nouveaux — tissus variés

- Régulier jusqu'à \$59.50

Extra spécial \$9.88 à \$29.88

BLOUSES

pour approprier jupes

Couleurs assorties

Valeur 5.95

Spécial 2.98

ESPADRILLES DENIM

Enfants et dames Valeur de \$2.98

POUR ECOULER: .98

GILETS, sans manche
régulier jusqu'à \$5.95

Vente: \$2.88

FILLES

DU 20 AU 31 AOUT

Tuniques, bérêts, blazers, bas, souliers de toile, etc... non mentionnés sur ce circulaire: **10% d'escompte**

SUR VENTE COMPTANT

Robes de chambre et dusters

Valeur jusqu'à \$6.95

A partir de \$2.88



Le Jumper Mode

Nouvelle tunique scolaire en flanelle viscosse et nylon. Plaid du Québec.

Chandail blanc avec col roulé - sans repassage - Grand. 4 à 6X
8 à 14

ELI ASSAD INC

Le magasin des aubaines

470 MAIN ST.

986-3810

BUCKINGHAM

Le Cocktail Sportif

par Lucien Richard



La première place puisqu'il ne reste que trois joutes régulières d'ici à la joute de championnat.

Les étoiles de la ligue du lac Schryer joueront une partie amicale contre l'équipe de Ripon samedi soir le 10 août prochain. La joute sera disputée sous les lumières du terrain de balle de Ripon. Nous aurons l'occasion de vous en parler. Espérons que la grève des postes soit réglée puisqu'il nous est très difficile de faire parvenir nos nouvelles du Lac.

Il est aussi question de recevoir la visite de 4 étoiles de la ligue de "fastball" de Hull. Ces quatre joueurs auront à faire face à une équipe d'étoiles de la ligue du Lac Schryer. On espère que la joute soit arrangée dans quelques semaines, soit dimanche le 18 août prochain, immédiatement après la joute régulière de la ligue.

Jeaneau Prudent dit: "Réfléchissez—pour ne point périr! Prenez garde à l'onde. Pratiquez chaque jour les règles de la Sécurité aquatique."



La ligue de balle-molle senior du Lac Schryer de Montpellier a continué ses activités au cours du mois de juillet.

Présentement, l'équipe des "Cards" de Joe Faquette est en tête du circuit du président P. Mathieu avec 3 victoires contre une seule défaite. Les protégés de Joe ont complètement déclassé l'équipe des "Mets" d'Yvon Martin dans la joute du 14 juillet dernier en l'apportant au compte de 16-8. Des circuits de Gilles Marinier, J. Laframboise et Richard Bélanger aidèrent considérablement la cause des "Cards" avec l'aide précieuse des vétérans Jean-Paul Deschamps et Yvanoh Perrier. Il ne faudra pas oublier la belle performance de trois joueurs des "Mets" dont Richard Leclerc, Michel DeLarurantaye et Claude Fortier.

L'élan victorieux des "Cards" fut enfin arrêté dimanche le 21 juillet dernier grâce à une formidable attaque des "Mets" dès la première manche alors que les protégés d'Yvon Martin comptèrent 6 points. Cette avance fut suffisante pour permettre aux "Mets" de contenir les "Cards" au cours de la partie pour gagner leur première joute de la saison au compte de 8-3. Nous devons décerner des étoiles à l'équipe entière des Mets qui a joué avec brio, tant à l'offensive qu'à la défensive. Parmi ceux qui se sont particulièrement signalés men-

tionnons Denis Bélanger — lanceur régulier des "Mets" ainsi que Richard Téoli, Ben Payette et Claude Richard. "Coco" a été sensationnel au champ gauche avec 5 attrapés en plus de briller au bâton

La joute du 28 juillet fut contremandée en mémoire du vétérinaire joueur et membre directeur de la ligue, M. Yves Bélanger, décédé subitement, mardi le 23 juillet dernier. Les deux clubs reprisent leurs activités en présentant une joute régulière le dimanche 4 août. On observa une minute de silence avant le début de la partie pour commémorer le beau travail du regretté Yves Bélanger, l'un des grands organisateurs de la ligue de balle depuis près de 12 ans. La joute de la grande fin de semaine n'a pas eu l'attrait excitant des joutes précédentes alors que les "Cards" de Joe Faquette triomphaient facilement au compte de 16-1. Disons cependant que le lanceur Jean Laframboise fut maître de la situation durant toute la joute, en n'allouant que trois coups sûrs, Gilles Marinier, Yvanoh Perrier, Glorian Souigny, Dick Bélanger et les deux jeunes Yves Perrier et Richard Anka brillèrent pour les gagnants qui ont maintenant 4 victoires contre une seule défaite. La tâche des "Mets" de Yvon Martin est maintenant très difficile de rejoindre les "Cards" pour



Mr. Sénateur, propriété de Emile Jack Riopel, conduit par lui-même, 4e départ 2, 08, 30. Ici nous voyons M. Henri Lemery remettant une carte de souhaits d'anniversaire de naissance à M. Emile Riopel de la part de tous ses amis.



Silver, propriété de Jean-Marc Lanoie, conduit par lui-même, 6e départ 2, 28.



Shady Dale Starlette, propriété de Germain Boudrias, Annonciation, conduit par lui-même, 10e départ 2, 06, 1.



Cyclone, propriété de Fernand Neveu, Ripon, conduit par Jean-Paul Neveu, 8e départ 2, 10.

Centre de pneus Goodrich

Gérard Perron, rep.

ROUTE 8
PAPINEAUVILLE

Pneus B. F. Goodrich

Silvertown 660

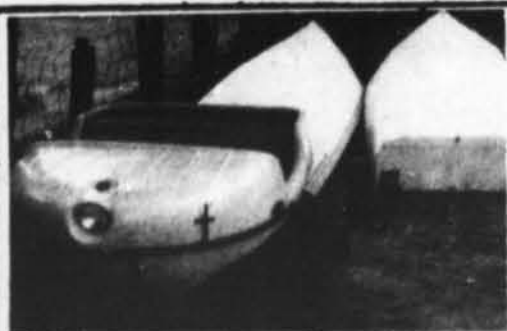
Pneus original de voiture neuve

	Rég.	Spécial
7.75 x 14	42.30	19.95
8.25 x 14	47.20	24.95



Silvertown 660

ET AUSSI AUTRES GRANDEURS A PRIX REDUITS



Jigger \$250.

J. E. MORIN

Tél. 2571

MONTPELLIER, QUE.



MODEL 1962
Mercury 40 H.P.

\$250.00

Moteurs usagés.

Model 1967
35 H.P.
\$575.00



Courses de chevaux à Montpellier

Au Circuit Mont-St-André

N'oubliez pas qu'à tous les dimanches après-midi, vers 2.00 P.M., les amateurs des courses de stock-cars peuvent se rendre au Circuit Mont St-André Ltée pour voir des conducteurs très habiles, entre autres MM. Larente, Bélanger, Lanthier et Cie.
Le Circuit Mont St-André Ltée est situé à deux milles du village de St-André, plus précisément dans le rang St-Denis et peut accommoder au-delà de mille personnes. Bienvenue à tous.

RESULTATS DES COURSES SOUS HARNAIS DU 4 AOUT 1968

Position départ	Nom du cheval	Conducteur	piste 1 mille, Rang	Temps,
1er DEPART				
1	Premier Lee	J.P. Ducharme	2	
2	Reagan Hanover	M. Curé Denis	3	
3	Calumet Cash	Orace Ducharme	4	
4	Steeve	Floriand Brazeau	1er	2,24
2e DEPART				
1	Rudy Dillon	Gaston Bélanger	1er	2,13
2	Governor Baldwin	Marcel Gauthier	2	
3	Silver	J. M. Lanoie	3	
4	Peter Indian	Yvon Séguin		
3e DEPART				
1	Rusty Direct	M. Curé Denis	3	
2	Edgwood Ardent	Douglas Petry	2	
3	Marine Chip	Daniel Legeault	4	
4	Terry	Léon Ducharme	1er	2,11
4e DEPART				
1	Shady Dale Starlette	G. Boudrias	3	
2	Mr. Sénateur	E.J. Riopel	1er	2,08 1/2
3	J. Scott	R. Daigneault	2	
4	Cyclone	J.P. Neveu	4	
5e DEPART				
2	Mr. Gigan	Emilien Maurice	3	
3	Popular King	Paul Soulard	2	
4	Louis Joe	J.P. Ducharme	1er	2,10
6e DEPART				
1	Calumet Cash	Orace Ducharme	4	
2	Premier Lee	Jean - Paul	2	
3	Reagan Hanover	M. Curé Denis	3	
4	Sylver	Jean-Marc Lanoie	1er	2,28
7e DEPART				
1	Steeve	Floriand Brazeau	3	
2	Rusty Direct (17 ans)	M. Curé Denis	2	
4	Edgwood Ardent (1er par un nez)	Douglas Petry	1er	2,12
8e DEPART				
1	Cyclone	J.P. Neveu	1er	2,10
2	Popular King	Paul Soulard	3	
3	Mr. Gigan	E. Maurice	4	
4	Terry	Léon Ducharme	2	
9e DEPART				
1	Rudy Dellon	Gaston Bélanger	3	
2	J. Scott	R. Daigneault	1er	2,12
3	Governor Baldwin	Réjean Ross	2	
10e DEPART				
1	Mr. Sénateur	E.J. Riopel	4	
2	Louis Joe	J.P. Ducharme	3	
3	Shady Dale Starlette	Germain Boudrias	1er	2,06,1
4	Bill Johnston	Yvon Séguin	2	

PROGRAMME POUR LE 11 AOUT 68

Nom du cheval	Propriétaire
Steeve	Floriand Brazeau-J.J. Blais
Rusty Direct	M. Curé Denis
Edgwood Ardent	Douglas Petry
Calumet Cash	Fernand Neveu
Premier Lee	Morin - Lebeault
Cyclone	Fernand Neveu
Popular King	Paul Soulard
J. Scott	Jean-Jacques Blais
Governor Baldwin	Mde Marcel Gauthier
Louis Joe	Morin - Lebeault
Fredy Hall	Jean - Paul Neveu
Hi Wedoer	Réjean Laplante
Dave Marmick	Pierre Joannis
Inaway	Réjean Daigneault
Queen's Magistrate	Yvon Demers
Rocky Deven	Guy Giroux
Reagan Hanover	Mr. Curé Denis
Terry	Mde Valette Lanoie
Silver	M. Jean - Marc Lanoie

Le saviez-vous?

Il était généralement admis, depuis des années, que l'Amérique d'avant Christophe Colomb ignorait la roue. Or, d'après un article de Sélection du Reader's Digest d'août, on a découvert dans la région de Veracruz, au Mexique, un jour et vieux de 1,500 ans: une voiture munie de quatre roues tournant sur leurs essieux. On se demande encore pourquoi une invention d'une aussi grande importance n'était utilisée que dans la fabrication des jouets.

Manoir du Lac Simon

Jeudi: Programme d'amateurs
Prix.
Vendredi: Bric-à-brac
Dimanche soir: Rigolade

A. Lamothe, prop.

DANSE TOUTES LES FINS DE SEMAINE AVEC:

Les Chenel's directement de l'Expo 67

VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE

Att. QUIZ MUSICAL - PRIX EN ARGENT

SALLE DE RECEPTION
POUR TOUTES OCCASIONS

LAC SIMON

428-9492

RODEO

PARC SPORTIF MONTPELLIER

10 AOUT 8 HRES P.M.

RANCH CHEVAL BLANC

PROP.: CLAUDE BERGERON

Can you ride Dynamite
10 seconds?



Qui pourra monter Dynamite
10 secondes?

COWBOYS - COWGIRLS

● BRONCOS - BOEUF SAUVAGES ●

● EPREUVE DE VITESSE ●

● BRONC-BULL-RIDING GAMES ●

Org. Jacques Séguin

Inf.: 854-2571

Adultes: \$1.00

Enfants: 50¢

HOTEL DES MONTS

OUVERTURE POUR LA SAISON
AVEC UN NOUVEL ORCHESTRE

"LES TRIUMVIRS"

CHAMBRE ET PENSION - ENDROIT TOURISTIQUE

Grill - Danse - Orchestre

CHEZ-NOUS VOUS ETES CHEZ-VOUS

TEL. 2571

MONTPELLIER, QUE.

POUR VOS RECEPTIONS DE MARIAGE
OU AUTRES ORGANISATIONS, C'EST A:

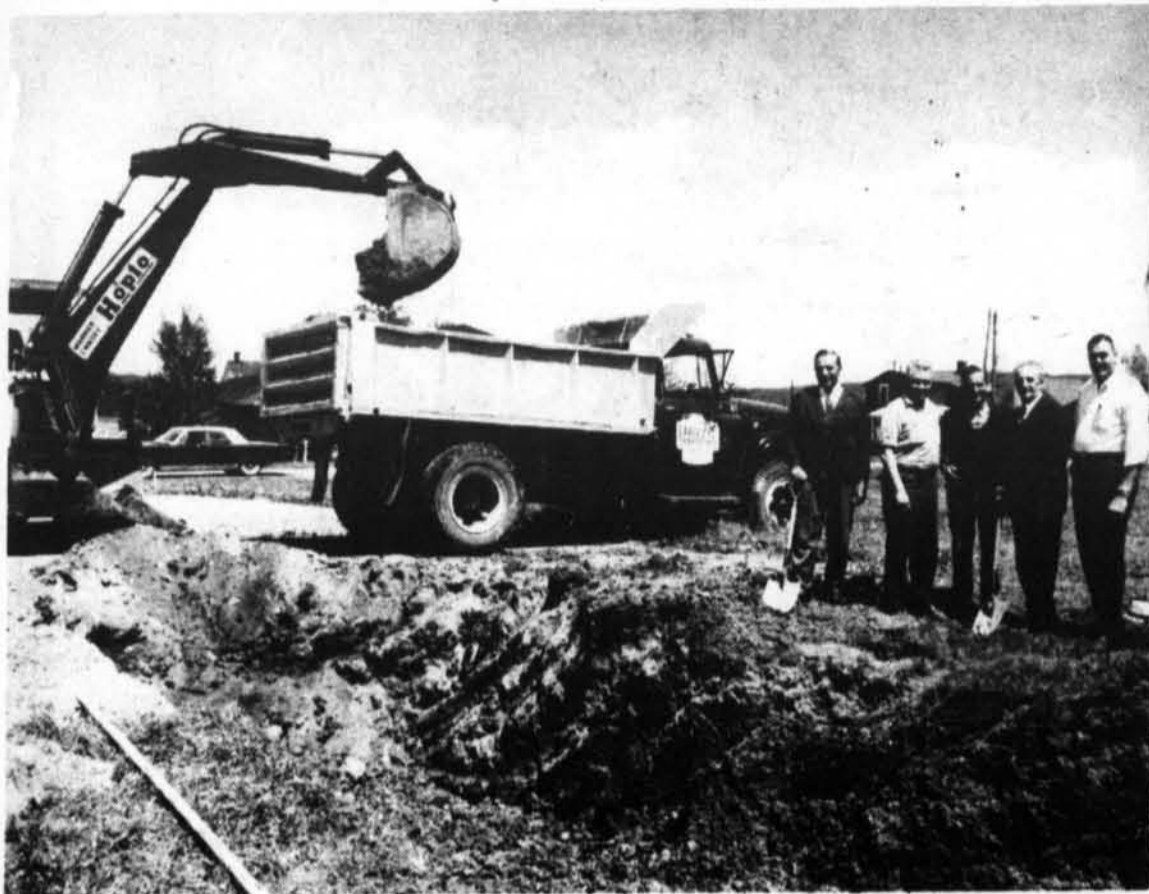
L'HOTEL DES MONTS

que vous trouverez satisfaction à prix modérés.

Tous les dimanches
COURSES DE CHEVAUX

10 courses au programme

Départ à 2 hres.p.m.



Montebello aura enfin sa piscine puisque les travaux d'excavation ont déjà débuté et cela, malgré l'opposition apportée par des membres du conseil. Cette piscine sera sans aucun doute le lieu de prédilection chez les jeunes et également chez les moins jeunes. La piscine fait partie d'un centre récréatif, que le conseil municipal est en voie d'ériger. Sous peu une pateageuse et un chalet seront construits au même endroit. Photo des membres du conseil de Montebello, lors de la première pelletée de terre.



Nous voyons sur cette photo, M. Léo Gravelle, ex-védette du Club de Hockey Canadien, de passage dans la région récemment. M. Gravelle, agent d'immobilier, faisait une tournée d'inspection pour "La Galerie des Maisons" Tessier & Tessier Inc., du 236 Boul. St-Joseph, Hull, dans le district du Lac Simou. Vendredi soir, le 9 août, M. Gravelle sera l'invité d'honneur au "Garden Party" à la piscine St-André.

La chasse au Québec en 1968-1969

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, annonce que à la suite de la recommandation d'experts qui ont fait une étude préliminaire sur les populations de chevreuil et leur habitat dans les comtés du nord de Montréal et dans les régions adjacentes, il a été décidé d'interdire toute chasse au chevreuil dans la subdivision est de la zone "F" ("F1"), la limite entre les deux zones "F" étant la ligne de démarcation, entre les comtés de Labelle et de Terrebonne. De plus, la saison a été réduite de moitié, dans les zones "F2", "G", "H" et "J" et ce, pour les mêmes raisons. On estime que ces mesures réclamées par un grand nombre d'associations sportives même si elles peuvent sembler pour l'heure draconiennes, sont nécessaires pour favoriser l'accroissement du cheptel de chevreuils afin de compenser pour la surexploitation des dernières années. Par ailleurs, dans les

zones "B", "C" et "D", la saison est écourtée d'une semaine. M. Loubier annonce également que les limites des zones "A1", "A2" et "A3" subissent de légères modifications. La zone "A3", par exemple, s'agrandit du territoire compris entre la rivière Richelieu et la route 52. Ce secteur faisait partie l'an dernier de la zone "A1". Il n'y a pas de changement, dans la chasse à l'original, sauf dans la zone "F1" où il devient protégé à l'année. La saison de chasse à la perdrix hongroise se terminera un peu plus tôt afin de protéger cette espèce au début de l'hiver. Enfin, dans le but de protéger l'ours blanc, la chasse n'en sera permise qu'aux seuls esquimaux. A noter qu'il n'y a aucun changement quant au tarif des permis de chasse. Seules changent les dates de validité du permis de chasse à l'ours noir.

GROS GIBIER

- Caribou Zone "O" - 30 août au 30 septembre. Protégée à l'année dans le reste du Québec.
- Chevreuil Zone "E", "F1", "K", "M", "N", "O" et "P" - Protégé à l'année. Zones "A1", "A2", "A3", "B", "C" et "D" - 19 octobre au 11 novembre. (Dans la zone "A3", seule la chasse au mâle adulte est permis.) Dans les zones "F2", "G", "H", "I", et "J" - 1er au 11 novembre. Zone "L" (Anticosti) 1er juillet au 31 janvier.
- Original Zones "A1", "A2", "A3", "E", "F1", "L" et "P" - Protégé à l'année. Zones "B", "C" et "F2" - 5 au 13 octobre. Zones "D", "G", "M" et "N" - 28 septembre au 13 octobre. Zones "H", "I", "K", et "O" - 21 septembre au 1er octobre.

PETIT GIBIER

- Lagopède (perdrix blanche) - Partout dans le Québec, du 1er novembre au 31 janvier.
- Tétras des savanes - Zone "O" - 30 août au 30 novembre. Dans le reste du Québec, du 14 septembre au 24 novembre.
- Gelinotte huppée (perdrix grise) et gelinotte à queue fine - Partout dans le Québec. Du 14 septembre au 24 novembre.
- Perdrix européenne, dite hongroise - Partout dans le Québec, du 14 septembre au 11 novembre.
- Lièvre Comté de Duplessis - 14 septembre au 31 mars. Dans le reste du Québec, 14 septembre au 28 février.

L'obésité chez les enfants

La suralimentation et le manque d'exercice sont souvent à l'origine de l'obésité chez les enfants. Et s'il est tout à fait normal qu'un bébé soit gras il n'est pas admissible, qu'entre trois et douze ans, il souffre d'embonpoint. C'est au médecin de déterminer si un enfant est vraiment obèse. C'est lui également qui doit suggérer le régime alimentaire qu'il devra observer pour maigrir. La viande, les légumes, les fruits frais, les oeufs, et le lait écrémé constituent habituellement la base d'une telle diète. L'enfant comme l'adolescent a besoin d'au moins 1000 calories par jour. Et il

doit même en absorber une quantité plus grande les jours où il donne un effort physique supplémentaire. La revue Châtelaine qui, dans sa dernière livraison, traite du problème de l'obésité chez les jeunes, rappelle aussi aux mamans qu'un amaigrissement trop rapide peut laisser des traces et aller jusqu'à provoquer des rides. Et elle souligne que l'enfant qui acquiert très tôt de bonnes habitudes alimentaires, conservera vraisemblablement celles-ci à l'âge adulte. Et heureusement, car il aura sans doute à surveiller son poids sa vie durant.

TÉL. 147 **BENOIT WHISELL** C. P. 55
ENRG.
 PIÈCES ET ACCESSOIRES D'AUTO **HANDY ANDY**
 ST-ANDRÉ-AVELLIN

REMERCIEMENTS

M. et Mme Henri Hébert de Papineauville désirent remercier bien sincèrement, tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, de fleurs, messages de sympathie, visites ou assistance aux funérailles, à l'occasion du décès de leur fils bien-aimé, survenu récemment.

BIERE FROIDE *Le roi des bas prix* BIERE FROIDE
Chez Guy TEL. 25 **ST-ANDRÉ-AVELLIN**
 Guy Bisson, prop.
BOEUF DE L'OUEST
Speciaux les 8-9-10 et 15-16-17 août 1968

- Jus de tomate DelMonte 3 btes pour 89¢
- Papier toilette 8 rouleaux pour 79¢
- Lait instantané Milk-o 3 btes de 48 oz pour 89¢
- Beurre peanut Kraft pot de 3 1/2 lbs pour 1.19
- Jelly aux pommes 12 pots de 9 oz pour 1.74
- Blé dinde en grains Niblets 5 pour 1.00
- Cigarettes 4.69 le carton de régulier
- Poulet de 4 - 5 lbs pour 49¢ lb
- Roti de lard épaule, maigre pour 45¢ lb
- Saucisses lard - boeuf 49¢ lb
- Jambon pic-nic maigre 49¢ lb
- Bacon slab 59¢ lb
- Bologna complet 34¢ lb
- Saucisses fumées a hot dog 59¢ lb
- Roti de boeuf haut de cote 59¢ lb
- Roti de lard soc pas de couenne pas gras 59¢ lb
- Smoked meat Coorsh 4 pour 89¢

LES ANNONCES CLASSÉES DE LA VALLÉE DE LA PETITE-NATION

Tarif
 15 mots ou moins : 50¢ l'insertion — avec cadre \$1.00
 15 à 30 mots : \$1.00 l'insertion — avec cadre \$1.50
 Plus de 30 mots, maximum 50 mots : \$2.00 l'insertion

N. B.
 TOUTES LES ANNONCES CLASSÉES
 DOIVENT NOUS PARVENIR
 AU PLUS TARD LE MARDI MIDI
 POUR PUBLICATION LA MÊME SEMAINE.

Toutes les annonces classées sont payables avant publication

LOGIS A LOUER

Maison à louer au Lac Sir.
 Tél. 428-4298, Chénév
 8)

DIVERS A VENDRE

A vendre: Camion 1/2 tonne.
 Boîte longue. GMC 1966 -
 Helper springs. Thurso Lum-
 ber Ltd. 985-2253.

(21 mars JAC)

A vendre: Trop long à énumérer.
 Machines agricoles de toutes
 sortes. Grande spécialité: Pont
 de ferme de toutes grandeurs de
 6 pouces à 12 pieds de longueur
 Paul-Emile Jetté, Ste-Scholastique,
 Co. Deux-Montagnes.

(8 août)

Pon. 66 convertible, automa-
 tique servo freins, servo direc-
 tion. Prix extra spécial \$2354,
 85. 986-2841.

Buick 63 Wildcat 2 portes, toit
 rigide, automatique, servo
 freins, servo direction, vitres
 électriques, pare brise teinté,
 degivreur arrière, radio, siè-
 ges baquet, \$1027,75. Aubai-
 ne. 427-6716.

A vendre: Bibliothèque, portes
 vitrées, \$25,25. Table à café
 \$7,50 - Table de bout \$7,50,
 Discothèque, \$13. - Table de
 Ping Pong, ext. et int, gran-
 deur régulière \$55. Chaise de
 chambre à coucher (en frise),
 \$10. Le tout en parfaite con-
 dition. Tél. 427-6239, Plai-
 sance. (8-)

DIVERS A VENDRE: Ensi-
 leurs et Batteuses "Dion"-frigi-
 daires, portes de côté, 8 et 12
 bidons - toutes sortes machines
 agricoles, trop long à énumé-
 rer. SPECIALITE: Ponts de fer-
 me, toutes grandeurs. P au l-
 Emile Jetté, Sainte-Scholasti-
 que, Tél. 258-3984. (1-8-15-
 22-29)

Deux lieues à grain McCormick
 avec prise de pouvoir, moulin
 à battre. Tél. 985-2346, Si-
 mon Thibodeau. (1-8)

Logis à louer à St-André
 Avellin 4 appts, 2 ch. a
 coucher, cuisine, salon,
 salle de bain. Chauffé -
 Possession immédiate -
 S'ad. Marcel Bigras, Tél.
 134 (8-15)

Lot à vendre à Montebello, 70
 par 90. \$675,00. Bonne con-
 dition. Tél. 427-6239 Plai-
 sance. (8-jac)

A vendre: Trancheur électri-
 que à viande. Bonne condition
 S'adresser à A. Gauthier, Tél.
 423-6241. (1-8)

MAISONS A VENDRE

Maison à vendre, située sur le
 chemin Papineau, à Plaisance.
 S'adresser à René Vadnais,
 Plaisance. (1-8)

 ON DEMANDE

INSTITUTEUR DEMANDE.

La Commission scolaire de
 Montpellier demande pro-
 fesseur pour enseigner la 7e
 année. Agira également
 comme directeur. Salai-
 re selon la convention col-
 lective en vigueur au mo-
 ment de la signature du
 contrat. Tél. 2641, Mont-
 pellier. (11-18)

Bingo

du
 COMITE RECREATIF ST-LUC
 Ecole Mgr. Charbonneau,
 B'ham
 TOUS LES MERCREDIS SOIR
 9.00 P.M.
 15 parties régulières
 PLUS GROS LOT \$200:
 et plus
 1 partie moitié / moitié
 1 partie gratuite
 1 petit lot

 5 parties spéciales
 1 petit lot

 2 prix d'entrée
 Admission: 50¢

Jeaneau Prudent dit:
 "Portez un gilet de
 sauvetage, approuvé par
 le gouvernement, lorsque
 vous faites du ski
 aquatique. La loi exige
 qu'il y ait un surveillant
 ainsi qu'un conducteur
 dans le canot."

Comme nous n'avons pas d'em-
 ployé à payer et ne faisons pas
 de livraison, nous pouvons ven-
 dre presque au prix coutant.
 Magasin Crégheur, Plaisance.

Grand appartement à louer à
 Papineauville pour 2 étudi-
 antes ou professeur. Frigi-
 daire et poêle électrique
 fournis. 427-5522. (8-15)

Papineau Monuments Enrg.



Service de lettrage
 fait sur place

Salle de démonstration

427-5518

Papineauville

Construction?

Rénovation?

Réparation?

Vérifiez nos prix!

TOUT POUR LA
 CONSTRUCTION

Papineauville

Lumber Co. Ltd.

Papineauville, Qué.

Tél. 427-6264

"A VOTRE SERVICE
 DEPUIS 1898"

REPRESENTANTE

DEMANDEE

MESDAMES :

Devenez représentante AVON
 et gagnez des revenus subs-
 tantiels.

Territoires ouverts: Fassett
 Vendée, Boileau, St-Emile
 de Suffolk.

Mme. G. Bordeleau
 P.O. Box 126
 Aymer, Québec

La future exposition provinciale de Québec

L'Exposition Provinciale de
 Québec - quatrième au rang des
 plus importantes expositions du
 pays - présentera, en 1968, un
 cadre visuel et un programme
 radicalement différents de ce
 qu'offrait jusqu'ici ce genre de
 manifestation.

L'Exposition, qui se déroule-
 ra à Québec du 29 août au 8
 septembre prochain, compte
 accueillir cette année quelque
 400,000 visiteurs. C'est la 57e
 du genre à se tenir dans la vi-
 ville capitale. A l'heure ac-
 tuelle, plus de la moitié des
 300 exposants que comptera
 l'Exposition a déjà réservé un
 placement.

Côté visuel, les palais et
 différents pavillons seront ré-
 novés et abriteront des stands
 aux conceptions tout à fait mo-
 dernes. Les secteurs importants
 tels: le commerce et l'indus-
 trie compteront cette année la
 participation des gouverne-
 ments fédéral et provincial et
 la présence de pays étrangers,
 tels: le Japon. L'entreprise pri-
 vée a également répondu de
 façon encore plus spectaculai-
 re que par le passé à l'appel des
 organisateurs pour accorder à
 l'Exposition le visage renouve-
 lé qu'elle entend présenter cet-
 te année.

Une place tout aussi impor-
 tante a été allouée à l'élevage
 et plus de 1,200 têtes de bétail
 figureront dans les allées du
 Palais de l'Agriculture. Vérita-
 ble spectacle à lui-même, un
 encan d'animaux pure race at-
 tirera sans nul doute des mil-
 liers de visiteurs curieux et a-
 vides de pittoresque.

Dans le domaine de la specta-
 cle, l'Exposition Provinciale de
 Québec n'a rien laissé non plus
 au hasard: parc-variétés, exhi-
 bitions sur les terrains, specta-
 cles permanents avec le cou-
 cours de vedettes internationa-
 les et une attraction tout à fait
 spéciale, dont l'annonce sera
 faite ultérieurement mais qui à
 elle seule fera accourir des vi-
 siteurs de tout le Québec et
 même des Etats-Unis.

"De pair avec l'évolution
 technologique, économique, so-
 ciale et culturelle qui s'agit
 à tous les paliers d'activités
 dans le Québec, nous voulons,
 de même, offrir à nos visiteurs
 une image dynamique, moder-
 ne et en plein accord avec les
 temps que nous vivons" a dé-
 claré M. Alfred Lévesque, di-
 recteur-administrateur de l'Ex-
 position. Celui-ci a fait sa-
 voir que des détails plus subs-
 tantiels touchant l'organisation,
 et l'ensemble des activités pré-
 vues seront divulgués très pro-
 chainement au cours d'une car-
 rière de presse.

L'Exposition Provinciale de
 Québec est une manifestation
 annuelle régie par une com-
 mission présidée par le maire
 de Québec, M. Gilles Lamont-
 agne, et comptant quatorze
 commissaires appartenant aux
 milieux gouvernementaux et de
 l'entreprise privée. Son direc-
 teur-administrateur, M. Alfred
 Lévesque est diplômé de la
 faculté de Commerce de l'U-
 niversité Laval de Québec, et a
 rempli, durant de nombreuses
 années, les fonctions de secré-
 taire d'Associations patronales
 et de conseiller en relations in-
 dustrielles.

PRIX DE PRESENCE

Des prix d'une valeur totale
 de \$10,000 seront attribués aux
 gagnants détenteurs de billets
 de série seulement. Offerts par
 les organisateurs de l'Exposi-
 tion, ils comprennent:

- a) 1 voiture Chevrolet, "Camaro"
- b) 1 manteau de vison
- c) 4 moto-skis
- d) 4 téléviseurs-couleur

Un prix sera tiré chaque soir
 et si le gagnant est présent à

l'exposition au moment du ti-
 rage, il recevra \$100 en ar-
 gent.

Le Club Kinsmen, en outre,
 attribuera une maison de style
 moderne avec piscine, terrain
 et ameublement d'une valeur
 totale de \$45,000, dont le ti-
 rage aura lieu le dernier soir
 de l'Exposition. Le Club offrira
 en plus des prix évalués à
 \$10,000, dont l'un sera tiré
 chaque soir et qui comprend, le
 dernier soir, le tirage d'une
 Camaro avec roulotte.

UN PEU D'HISTOIRE

Acquis par la ville de Qué-
 bec et administrée par une
 Commission depuis 1912, l'Ex-
 position Provinciale de Québec
 est une manifestation annuelle
 présidée par Son honneur le
 Maire de Québec, M. Gilles
 Lamontagne. Les quatorze com-
 missaires sont recrutés dans les
 milieux gouvernementaux mu-
 nicipal et provincial, de l'in-
 dustrie, du commerce et de
 l'agriculture. Quatrième plus
 importante manifestation du
 genre au pays, elle souligne
 d'année en année les progrès
 les plus récents réalisés dans les
 domaines tant économiques que
 sociaux et culturels du Québec.

L'Agriculture qui, dans les
 années passées occupait une
 large place au sein de l'expo-
 sition, continue de se réserver
 un tiers des espaces disponibles
 et révèle au public les plus bel-
 les têtes de bétail et d'ani-
 maux domestiques en même
 temps que les appareils méca-
 nisés les plus modernes utilisés
 dans ce secteur d'activité hu-
 maine.

L'industrie et le commerce
 ont chacun leur habitat: la pre-
 mière bénéficie d'un édifice
 neuf de quelques années seule-
 ment; le second, dont le pa-
 lais date de 45 ans, fait "peu
 neuve" en 1968. La participa-
 tion des gouvernements fédé-
 ral et étrangers caractérise l'é-
 volution qu'occupent ces sec-
 teurs vitaux dans la vie québe-
 coise.

Les secteurs culturels et de
 divertissement s'adaptent d'an-
 née en année au besoin sans
 cesse grandissant des foules et
 soulignent, par les manifesta-
 tions qui s'y déploient, que
 l'homme ne se nourrit pas seu-
 lement de pain...

Bref, l'Exposition Provin-
 ciale de Québec se révèle le ba-
 romètre de la vie québécoise,
 et son évolution, de plus en
 plus significative, illustre le
 dynamisme et l'affirmation des
 citoyens de cette partie du Ca-
 nada.

Le saviez-vous ?

Des avions à réaction sont
 maintenant en mesure de faire
 le tour du monde pendant le
 week-end, transportant au to-
 tal près de 1,500 passagers en
 moyenne et changeant six fois
 d'équipage, chacun d'eux é-
 tant composé de quatre pilotes
 et de six hôteses. Sélection du
 Reader's Digest d'août décrit
 par le détail l'un de ces vols,
 sur le parcours San Francisco -
 New York pour l'ouest, soit une
 distance de 19,894 milles,
 en 57 heures 51 minutes.

Des études faites sur la mou-
 che domestique ont révélé qu'
 elle zonzone sur la note fa de
 l'octave moyenne en faisant
 vibrer ses ailes 21,120 fois par
 minute. C'est ce qu'on peut
 lire dans un article de Sélec-
 tion du Reader's Digest d'août,
 intitulé "L'orchestre le plus
 loufoque du monde", sur les
 bruits que font les insectes.

DISTRIBUTEUR DE FROMAGE BELLE RIVIERE

Fromage Cheddar - fromage en grains - crème - lait
 MARCEL BIGRAS
 St-André-Avellin *5 Rue du Ruisseau



Denis Cardinal, représ.
427-6653
Jean-Jacques Blais, rep.
427-6621
Michael Laframboise, rep.
986-5734 Buckingham.

Special de la semaine
Mercury 1963 Monterey
tout équipé. \$995.00

Buick Special 1964
V-6 Radio \$1,200.

Chrysler 1964 \$1,295.
Comme neuf, tout équipé

Pontiac 1966 Strato-Chief
V-8, auto. radio \$1,750.

Ford Custom 1966
V-8, auto, power-ster, radio
\$1,695.00

15% RÉDUCTION
SUR TOUT AUTO NEUF

CHARLEBOIS
AUTOMOBILE LTD.
VENDEUR MERCURY
METEOR - COMET - CAMIONS
TEL.: 427-6255 / 6256
PLAISANCE, QUE.

Maman, pourquoi as-tu épousé papa ?

Parce que papa appartenait au même groupe social que maman et que les choses sont ainsi. Car dans 75 pour cent des cas, cet homme avec qui on partagera le lit conjugal, c'est à moins de quinze ans que, dans l'ordre des choses, il doit habiter et double ironie du sort, il vous ressemble physiquement.

Les contraires s'attirent, dit-on souvent mais il devient difficile de le croire à lire la brochure 84-202, publiée par le Bureau fédéral de la statistique et dont la revue *Châtelaine* d'août tire d'amusantes informations.

Eh! non, la danseuse n'épouse pas le roi, la jeune infirmière ne réussit pas à tout coup à prendre le chirurgien dans ses filets ni la dactylo le président de la compagnie. La plupart du temps, les riches se marient entre eux, les Canadiens d'origine italienne aussi. Les petits hommes épousent de petites femmes et les gens instruits ne cherchent pas leur conjoint parmi ceux qui ont fait des études moins poussées qu'eux. Cela ne veut pas dire, bien sûr, que l'amour n'est plus un facteur déterminant. L'attraction

mutuelle demeure, dans le jeu des mariages, cet élément imprévisible qui détermine qu'épousera qui, à l'intérieur d'un cercle donné. Mais si le mariage est un coup de dés, dites-vous bien que les dés sont pipés.

SUR LE GRIL

Une bonne grillade dépend d'un bon feu lequel dépend, à son tour, du tour de main comparable à celui que déploie la cuisinière dans la préparation des mets. Le fabricant du barbecue vous donne les règles élémentaires et l'habileté s'acquiert avec l'expérience.

Pour réussir une grillade, mettez la viande badigeonnée légèrement d'huile sur un gril sec très chaud. Si la cuisson doit se prolonger, diminuez le feu; c'est le cas pour un steak épais ou des côtelettes de porc. Mais lisez plutôt les précieux conseils et les merveilleuses recettes que vous donnent cinq experts en la matière dans la livraison d'août de la revue *Châtelaine*. Par exemple, le chef cuisinier Rudolf Doseger, de l'hôtel Bonaventure à Montréal vous livre le secret de la réussite de son rosbif mariné, mais attention, dit-il, la marinade ne doit pas contenir de sel lequel a la propriété de faire sortir l'eau et le sang de la viande et empêche de ce fait la caramélisation de la surface.

Au sujet des shish Kébab, le chef Dominic Rubinata de T O

ronto vous prévient que si par malheur la braise se mettait à flamber, la fumée noircirait vos brochettes. Gardez donc à portée de la main une jarre d'eau dont le couvercle est percé de trous.

TRES 1930 ET TRES 1969

Pour août, une robe qui découvre un dos encore bronzé. Un manteau qui cache des genoux qu'on ne saurait plus montrer. Un taille de flanelle et deux vestes. Trois thèmes. Cent suggestions.

Dans sa livraison d'août, la revue *Châtelaine* présente un spécial-couture qui fourmille d'idées pratiques que vous ferez sûrement vôtres si vous aimez coudre.

Un exemple: le tailleur de flanelle grise et ses vestes et ses jupes. L'une, la classique, et confectionnée de flanelle et l'autre, sans manches, de similicuir. En plus de la jupe grise, une jupe de plaid. Mélangez le tout comme vous l'entendez, recouvrez d'une longue écharpe à franges et vous obtenez un ensemble passe-partout qui ne risque pas de vous laisser passer inaperçue. La flanelle et le plaid coûtent chacun \$4,98 la verge, le similicuir, \$4,95 et le crêpe de rayonne pour la blouse, \$3,50. Les cinq pièces, plus l'écharpe, peuvent être utilisées pour \$55, environ. Une exquise robe de velours garnie de poul de soie vous reviendra à \$35, et le décolleté s'orne d'une lavallière ou de votre collier préféré.

HOTEL DU NORD

Eugène Lanthier, prop.

N.-D. de la Paix

Ven.-Sam.-Dim. les 9-10-11 août

Spectacle

avec deux danseuses à gogo



Orchestre
et danse

Du plaisir
pour tous

Entrée libre

Bienvenue
à tous



Nécessité de faire la demande de rente

Toutes les personnes qui participent au Régime de rentes, ainsi que leurs dépendants doivent se rappeler que pour toucher une prestation il faut, de toute nécessité, en faire la demande officielle à la Régie des rentes.

Cette demande de vente est obligatoire en vertu de la loi qui l'exige en ces termes:

"AUCUNE prestation n'est payable, sauf si la demande en est faite et le paiement en est autorisé" (art. 156).

"Une demande de prestation doit être présentée par écrit à la Régie de la manière prescrite" (art. 157).

La signature du requérant et ainsi que la date inscrite sur la formule de demande de rente ont leur importance. En effet, la formule signée constitue une demande officielle auprès de la Régie, tandis que la date peut parfois donner lieu à des paiements rétroactifs au bénéficiaire.

Pourquoi faire une demande?

Pourquoi faire une demande? Pour des raisons administratives, il est pratiquement impossible à la Régie de rejoindre directement tous les bénéficiaires éventuels. C'est pourquoi la loi a prévu que les requérants devaient faire les démarches nécessaires pour obtenir une prestation et a fixé des modalités à cette fin.

Les requérants qui se croient admissibles à une rente doivent faire leur demande, dans le plus bref délai, à l'un des bureaux régionaux de la Régie afin d'éviter la perte d'une ou de plusieurs mensualités.

La rente de retraite

On sait que l'âge minimum d'admissibilité à la rente de retraite est de 67 ans en 1968. L'an prochain, ce minimum se

ra abaissé à 66 ans et, en 1970, à 65 ans.

Les personnes qui désirent obtenir la rente de retraite avant 70 ans, doivent prouver qu'elles ont cessé d'exercer leur travail régulier. Cependant, les travailleurs de 70 ans et plus peuvent obtenir la rente de retraite, sans être obligés d'abandonner leur occupation régulière.

La Régie recommande aux requérants de faire leur demande de rente au moins quelques mois avant d'atteindre l'âge minimum ou de quitter leur occupation régulière s'ils ont dépassé l'âge minimum.

Les requérants de 70 ans et plus qui ont omis de faire leur demande à temps, peuvent toucher des mensualités de retraite rétroactives. La période rétroactive remonte alors au 70^e anniversaire du cotisant, mais ne peut être de plus de douze mois. Les paiements rétroactifs de rente de retraite ne s'appliquent pas aux requérants de moins de 70 ans.

Les rentes de survivant

Les demandes de rentes de survivant, rentes de veuve, de veuf invalide, d'orphelin et de prestation de décès, doivent être faites dans le plus bref délai après le décès du cotisant.

Cependant, si pour une raison ou pour une autre, la demande est soumise en retard, la période de rétroactivité pour le paiement de ces rentes, sauf la prestation de décès, ne peut excéder douze mois.

Les bureaux régionaux

Pour obtenir plus de renseignements concernant les modalités du paiement de ces rentes, les requérants sont invités à s'adresser aux personnels de sept bureaux régionaux de la Régie des rentes.

Deschambault
Auto Ltée
Ltd.
Vendeurs d'autos neufs et usagés
427-5510

FRANK GAUTHIER
gérant.

M. PH. MALETTE
Tél: 427-6201

CHEVROLET 1967 AUTOMATIQUE V-8
Servo - direction - 4 portes sedan - 19,000 milles
SPECIAL DE LA SEMAINE
Stock car 1947
FORD V-8 (M. K. 2)
BATHMAN - Equipement spécial pour la course.